

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.106

L'An deux Mille Huit, le 27 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 juin 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 juin 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. LABIA représenté par M. GIRAUD
Mlle BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme LEFEBVRE
M. CAU représenté par M. GONZALEZ
M. COEURET représenté par M. DENIS
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme WILLMANN représentée par Mme CIRAUD-LANOUE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	27
Nombre de votants :	33

Monsieur RICH a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE – EAU POTABLE – EXERCICE 2007**

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE :

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Compagnie des Eaux de Royan pour le service de distribution de l'eau potable, a transmis au Député-Maire un rapport annuel comprenant notamment les éléments définis à l'article R. 1411-7 de ce même code, pour l'exercice 2007.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le rapport annuel de l'exercice 2007,
- VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Compagnie des Eaux de Royan pour le service de distribution d'eau potable, pour l'exercice 2007.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} juillet 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT



CeR
COMPAGNIE
DES EAUX
DE ROYAN

RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

**Service de l'Eau Potable
VILLE DE ROYAN**

Exercice 2007



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	JM. ESTIVALS – Responsable Métiers	14/05/08	
Approuvé par	P. CASTERAN - Directeur	14/05/08	

Liste de diffusion :

- Monsieur le Maire de ROYAN

Sommaire

	Pages
1 PREAMBULE.....	5
2 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE.....	7
2.1 LES CHIFFRES CLES	7
2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE CONFORMITÉ DU FP2E	8
2.3 LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE L'EXPLOITANT	15
2.4 LES NOUVEAUX TEXTES RÉGLEMENTAIRES	16
3 L'ORGANISATION DE SAUR	21
3.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ.....	21
3.2 IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE.....	22
3.3 LES MOYENS.....	23
3.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE	24
3.5 LA DÉMARCHE DE MANAGEMENT	25
4 LE CONTRAT	27
4.1 LES INTERVENANTS	27
4.2 LE CONTRAT	28
4.3 VIE DU CONTRAT	28
5 LA GESTION CLIENTÈLE.....	29
5.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS	29
5.2 NOMBRE DE CLIENTS	29
5.3 LES VOLUMES COMPTABILISÉS	29
5.4 ÉTAT DES RÉCLAMATIONS CLIENTS.....	31
5.5 SPECIMEN DE FACTURE	31
6 LE PATRIMOINE DU SERVICE	32
6.1 LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION.....	32
6.2 LES INSTALLATIONS SUR LE RÉSEAU.....	34
6.3 LES OUVRAGES DE STOCKAGE	34
6.4 LE RÉSEAU	35
7 BILAN DE L'ACTIVITÉ	37
7.1 LES VOLUMES D'EAU	37
7.2 L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	52

8	LA QUALITE DU PRODUIT.....	53
8.1	GENERALITES	53
8.2	L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	53
8.3	L'EAU DISTRIBUEE.....	54
9	LES OPERATIONS REALISEES PAR CER	55
9.1	MAINTENANCE DU PATRIMOINE.....	55
9.2	TACHES D'EXPLOITATION	60
10	LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE.....	63
10.1	SUR LES STATIONS.....	63
10.2	SUR LES RESERVOIRS.....	63
10.3	SUR LE RESEAU	63
11	LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE L'EXPLOITANT	64
11.1	SUR LES INSTALLATIONS.....	64
11.2	SUR LE RESEAU	73
12	COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE).....	81
13	ANNEXES	81

1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport annuel du Délégué d'un service Public Local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'EAU) a publié le 31 janvier 2006, une doctrine venant préciser pour ses adhérents, le nouveau cadre pour la présentation de leurs Rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

1. Le premier traite des données comptables.
2. Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de qualité, dont la liste sera prochainement publiée par décret et qui devraient être applicables à compter de l'exercice 2008.
3. Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas de a) à h).

➤ **L'alinéa a)** demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Compte Rendu Annuel du Délégué.

➤ **L'alinéa b)** précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

➤ **L'alinéa c)** traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait d'un investissement concessif du délégué.

➤ **L'alinéa d)** concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement est repris en annexe 1.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

➤ **L'alinéa e)** concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le Délégué à l'origine du Contrat.

La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes doit être présentée.

➤ **L'alinéa f)** fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

➤ **L'alinéa g)** demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. L'ensemble des biens nécessaires au service sont présentés, et parmi ceux-ci, un détail sera fait pour les biens de reprise.

➤ **L'alinéa h)** décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, certaines règles concernant le personnel du Délégitaire.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figuraient déjà dans le rapport technique annuel remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution. Ces éléments sont fournis dans l'annexe 2.

2 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2006	2007	Evolution N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Volume de stockage (en m3)	10 550	10 550	0 %
Linéaire de conduites (en ml)	214 658	216 715	1 %
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de clients	18 946	19 456	2.6 %
Volumes facturés hors VEG (en m3)	1 604 373	1 427 740	-11 %
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes produits (en m3)	5 029 659	4 931 411	-2 %
Dont Station de Chauvignac	1 861 302	2 125 975	14 %
Dont production du marché de gros	118 338	287 614	143 %
Dont production la Bourgeoisie n°1 & 2	2 388 461	2 161 112	-10 %
Dont production St Pierre (8030)	661 558	356 710	-46 %
Volumes exportés (en m3)	2 939 194	2 921 609	-1 %
Volumes importés (en m3)	48 643	0	-100 %
Volumes mis en distribution (en m3) sur l'année civile	2 139 108	2 009 802	-6 %
Volumes mis en distribution (en m3) calculés sur la période de relève des compteurs	2 211 022	1 935 358	-12 %
Rendement primaire du réseau	81.6%	81.5%	0 %
Rendement hydraulique du réseau	91.6%	92.6%	1 %
Rendement net du réseau	84.7%	84.5%	0 %
Indice linéaire de pertes (en m3/j/km)	5.2	4.6	-11 %
<u>Indicateurs qualitatifs (hors eau brute)</u>			
	<u>Total</u>	<u>Conforme</u>	<u>% conformité</u>
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire DDASS	79	72	91,1 %
Dont analyses physico-chimiques	79	72	91,1 %
Dont analyses bactériologiques	66	66	100,0 %
Nombre d'échantillons surveillance de l'exploitant	87	87	100,0 %
Dont analyses physico-chimiques	87	87	100,0 %
Dont analyses bactériologiques	0	0	100,0 %

2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE CONFORMITE DU FP2E

La FP2E (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a élaboré des indicateurs de performance et de conformité relatifs aux services d'eau et d'assainissement.

Au delà des obligations contractuelles ou légales existantes, cette démarche découle d'objectifs d'information et de maîtrise du service délégué.

Les indicateurs décrits ci-dessous doivent être analysés en tendance plus que sur la base de leur valeur à un moment donné. Ils doivent être appréciés sur la durée.

2.2.1 Existence d'une Commission Départementale Solidarité sur l'Eau

Valeur possible : Oui = 1, Non = 0

Valeur obtenue : **1**

2.2.2 Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux

Valeur possible : Oui = 1, Non = 0

Valeur obtenue : **0**

2.2.3 Obtention de la certification ISO 9001 version 2000

Valeur possible : Oui = 2, En cours = 1, Non = 0

Valeur obtenue : **2**

Date de certification : **18/03/2003**

2.2.4 Obtention de la certification ISO 14001

Valeur possible : Oui = 2, En cours = 1, Non = 0

Valeur obtenue : **0**

Date de Certification : -

2.2.5 Liaison du service à un laboratoire accrédité

Valeur possible : Oui = 1, Non = 0

Valeur obtenue : **1**

Commentaire : Laboratoire Régionaux SAUR France Ouest et Sud Est
Laboratoires National SAUR MAUREPAS
Laboratoire Départemental d'Analyses

2.2.6 Existence d'une mesure de satisfaction clientèle

Valeur possible : 0 = aucune mesure
1 = mesure statistique d'entreprise
2 = mesure statistique sur le périmètre du service

Valeur obtenue : **1**

2.2.7 Taux de réclamations

Définition : (nombre de réclamations arrivées par voie écrite (lettre, fax, e-mail) / 1000 abonnés

Nombre de réclamations reçues : **53**
Nombre d'abonnés : **19456**
Valeur obtenue : **2.72**

2.2.8 Prix de l'eau au m³ TTC pour 120 m³

Définition : prix de l'eau au 1^{er} juillet de l'année n pour une consommation de 120 m³

Prix HT du service de l'eau (en €/120 m³) : **201.90**
TVA (en €/120 m³) : **11.10**
Prix TTC de l'eau (en €/120 m³) : **213.00**
Prix de l'eau au m³ TTC (en €/m³) : **1.78**

2.2.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année (n-1) au 31.12.n

Définition : au 31/12 de l'année n, montant des impayés relatifs à la facturation de l'année (n-1) / montant des factures émises relatives à l'année (n-1)

Montant des impayés année (n-1) (en €) : **8691.00**
Montant des factures émises année (n-1) (en €) : **3210381.00**
Taux d'impayés au 31/12 année n (en %) : **0.27**

2.2.10 Taux d'interruptions de service non programmées

Définition : Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 habitants

Nombre d'interruptions de l'année : 0
Nombre d'habitants : 17102
Taux d'interruption du service : 0

2.2.11 Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS

Définition : nombre d'analyses bactériologiques conformes / nombre d'analyses bactériologiques réalisées concernant l'eau distribuée

Nombre d'analyses bactériologiques conformes : **66**
 Nombre d'analyses bactériologiques réalisées : **66**
 Taux de conformité analyses bactériologiques (en %) : **100**

2.2.12 Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS

Définition : nombre d'analyses physico-chimiques conformes / nombre d'analyses physico-chimiques réalisées concernant l'eau produite et distribuée

Nombre d'analyses physico-chimiques conformes : **79**
 Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées : **72**
 Taux de conformité analyses physico-chimiques (en %) : **91.1**

Commentaire :

2.2.13 Indice d'avancement de la protection de la ressource

Définition : indice d'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection

Valeur possible : 0 % = aucune action
 20 % = lancement d'une étude
 40 % = périmètre défini
 60 % = arrêté préfectoral signé
 80 % = mise en œuvre
 100 % = mise en œuvre d'une procédure de révision périodique

Nom de la ressource : **Chauvignac**
 Volume produit (en m³) : **2 125 975**
 Valeur obtenue pour la ressource (en %) : **40%**

Nom de la ressource : **Marché de Gros**
 Volume produit (en m³) : **287 614**
 Valeur obtenue pour la ressource (en %) : **40%**

Nom de la ressource : **Bourgeoisie**
 Volume produit (en m³) : **2 161 112**
 Valeur obtenue pour la ressource (en %) : **40%**

Nom de la ressource : **Saint-Pierre**
 Volume produit (en m³) : **356 710**
 Valeur obtenue pour la ressource (en %) : **40%**

2.2.14 Rendement net d'utilisation de la ressource

Définition : (volume facturé + volume autorisé non compté + volume exporté) / (volume produit + volume importé)

Volume facturé (en m ³) :	1 427 740
Volume autorisé non compté (en m ³) :	150 000
Volume exporté (en m ³) :	2 921 609
Volume produit (en m ³) :	4 931 411
Volume importé (en m ³) :	0
Rendement net d'utilisation de la ressource (en %) :	91

2.2.15 Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée

Définition : (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / 365 / longueur totale du réseau hors branchement

Avec : Volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté

Volume produit (en m ³) :	4 931 411
Volume importé (en m ³) :	0
Volume exporté (en m ³) :	2 921 609
Volume mis en distribution (en m ³) :	2 009 802
Volume comptabilisé (en m ³) :	1 935 358
Longueur du réseau (en km) :	216
Indice linéaire de perte et d'eau consommée non comptée (en m ³ /km/jour) :	0.94

2.2.16 Politique patrimoniale

Définition : Indice chiffré de 0 à 100% attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

Valeur possible :	0 % = absence de plans ou plans incomplets
	20 % = informations topographiques complètes
	40 % = idem ci-dessus et descriptions détaillées de chaque tronçon
	60 % = idem ci-dessus et localisation des interventions
	80 % = idem ci-dessus et existence d'un plan pluriannuel de renouvellement
	100 % = idem ci-dessus et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement
Valeur obtenue :	40

ANNEXE – FP2E

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE CONFORMITÉ EAU POTABLE

NOMS DES INDICATEURS	UNITÉS	VALEURS	COMMENTAIRES
Existence d'une Commission Départementale Solidarité sur l'Eau	Note comprise entre 0 et 1	1	
Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux	Note comprise entre 0 et 1	0	
Obtention de la certification ISO 9001 version 2000	Note comprise entre 0 et 2	2	
Obtention de la certification ISO 14001	Note comprise entre 0 et 2	0	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Note comprise entre 0 et 1	1	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Note comprise entre 0 et 2	1	
Taux de réclamations	Nombre / 1000 abonnés	2.72	
Prix de l'eau au m ³ TTC pour 120 m ³	€ / m ³	1.78	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année (n-1) au 31.12.n	%	0.27	
Taux d'interruption du service non programmées	Nombre / 1000 habitants	0	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	%	100	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	%	91.1	
Indice d'avancement de la protection de la ressource	%	40	
Rendement net d'utilisation de la ressource	%	91	
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	m ³ /km/jour	0.94	
Politique patrimoniale	%	40	

ANNEXE – FP2E

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE CONFORMITÉ EAU POTABLE

NOMS DES INDICATEURS	DÉFINITION	UNITÉS
Existence d'une Commission Départementale Solidarité sur l'Eau	Oui : 1 Non : 0	Note comprise entre 0 et 1
Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux	Oui : 1 Non : 0	Note comprise entre 0 et 1
Obtention de la certification ISO 9001 version 2000	Oui : 2 En cours : 1 Non : 0	Note comprise entre 0 et 2
Obtention de la certification ISO 14001	Oui : 2 En cours : 1 Non : 0	Note comprise entre 0 et 2
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui : 1 Non : 0	Note comprise entre 0 et 1
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	0 = aucune mesure 1 = existence d'une mesure statistique d'entreprise 2 = existence d'une mesure statistique sur le périmètre de service	Note comprise entre 0 et 2
Taux de réclamations	(nombre de réclamations arrivées par voie écrite (lettre, fax, e-mail) / 1000 abonnés	Nombre / 1000 abonnés
Prix de l'eau au m ³ TTC pour 120 m ³	prix de l'eau au 1 ^{er} juillet de l'année n pour une consommation de 120 m ³	€ / m ³
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année (n-1) au 31.12.n	au 31/12 de l'année n, montant des impayés relatifs à la facturation de l'année (n-1) / montant des factures émises relatives à l'année (n-1)	%
Taux d'interruptions du service non programmées	nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 habitants	Nombre / 1000 habitants
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	nombre d'analyses bactériologiques conformes / nombre d'analyses bactériologiques réalisées concernant l'eau distribuée	%
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	nombre d'analyses physico-chimiques conformes / nombre d'analyses physico-chimiques réalisées concernant l'eau produite et distribuée	%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	indice d'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection avec : 0 % = aucune action 20 % = lancement d'une étude 40 % = périmètre défini 60 % = arrêté préfectoral signé 80 % = mise en œuvre 100 % = mise en œuvre d'une procédure de révision périodique	%
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume comptabilisé + volume autorisé non compté + volume exporté) / (volume produit + volume importé)	%

Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(volume mis en distribution – volume comptabilisé) / 365 / longueur totale du réseau hors branchement Avec : Volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté	m ³ /km/jour
Politique patrimoniale	Indice chiffré de 0 à 100 % attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale avec : 0 % = absence de plans ou plans incomplets 20 % = informations topographiques complètes 40 % = idem ci-dessus et descriptions détaillées de chaque tronçon 60 % = idem ci-dessus et localisation des interventions 80 % = idem ci-dessus et existence d'un plan pluriannuel de renouvellement 100 % = idem ci-dessus et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement	%

2.3 LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE L'EXPLOITANT

Actions prioritaires

STATION DE LA BOURGEOISIE

- Réalisation d'une usine de traitement des pesticides (action engagée)

FORAGE DU MARCHÉ DE GROS

- Renouvellement de la canalisation de refoulement entre l'aérodrome et le réservoir de Belmont
- Mise en place d'un analyseur de conductivité (surveillance de la qualité d'eau brute)

FORAGE D'ARCÈS-SUR-GIRONDE

- Equipement du forage et raccordement sur le feeder Ø 500 mm en provenance de Chauvignac.

RESERVOIR DE BELMONT

- Rénovation du réservoir à programmer avec en urgence le renouvellement des colonnes d'adduction et de distribution
- Mettre en place des colonnes sèches pour sécuriser les opérations de nettoyage et de désinfection.

FORAGE DE SAINT-PIERRE

- Mettre en place un analyseur de conductivité (surveillance de la qualité d'eau brute)

RESERVOIR DE SAINT-PIERRE

- Mettre en place une stérilisation au chlore gazeux.
- Mettre en place des colonnes sèches pour sécuriser les opérations de nettoyage et de désinfection.
- Mettre en place un bac de récupération des eaux d'échantillonnage

BACHE DE CORDOUAN

- Mettre en place une crinoline sur l'échelle d'accès au local pompes (sécurité des personnes)

CHAUVIGNAC

- Mettre en place une vanne de sectionnement sur la canalisation Ø 500 mm (lieu-dit « chantier » commune de Meschers-sur-Gironde)

2.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION SPECIFIQUE EAU POTABLE

➤ Décret 2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Modification du régime applicable à l'alimentation en eau potable, codifié aux articles R. 1321-1 et suivants du code de la santé publique :

- Modifications apportées au contenu de la demande d'autorisation et à la procédure d'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine.
- Mise en place de procédures exceptionnelles en cas de risques ou de problèmes avérés de qualité de l'eau.
- Sur les unités desservant plus de 10 000 habitants, obligation de réaliser régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité des installations vis-à-vis des actes de malveillance.

➤ Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique

Les limites et références de qualité applicables à l'eau distribuée en vue de la consommation humaine ainsi que les limites applicables aux eaux brutes sont désormais fixées par un arrêté du 11 janvier 2007.

➤ Arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique

Les dispositions relatives aux programmes de prélèvement et d'analyses sont fixées par le présent arrêté.

➤ Arrêté du 12 février 2007 relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant les prélèvements et les analyses de surveillance des eaux en application des articles R. 1321-24 et R. 1322-44 du code de la santé publique

Définition des conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant les prélèvements et les analyses de surveillance de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

➤ Circulaire du 13 juin 2007 relative au contrôle et à la gestion du risque sanitaire liés à la présence de radionucléides dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exception des eaux conditionnées et des eaux minérales naturelles

Précisions sur les indicateurs de qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

➤ Arrêté du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de la demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine mentionnée aux articles R. 1321-6 à R. 1321-12 et R. 1321-42 du code de la santé publique

➤ Circulaire du 26 juin 2007 concernant l'application de l'arrêté du 20 juin 2007

Définition du contenu du dossier de demande d'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine.

➤ Décret n°2007-1581 du 7 novembre 2007 relatif aux servitudes d'utilité publique instituées en vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)

Sont précisées les modalités de publicité et d'opposabilité de l'acte déclarant d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines.

➤ Arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Sont définies les modalités de prise en compte de la surveillance de l'exploitant dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire ainsi que le contenu du dossier de demande de prise en compte.

GESTION SERVICES PUBLICS

➤ Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales

Ce décret modifie les données et indicateurs de performance techniques et financiers devant obligatoirement figurer dans ces rapports : modifient les annexes V (service public d'eau potable) et VI (service public de l'assainissement collectif et non collectif) du CGCT.

➤ Arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Le présent arrêté pris en application du décret 2007-675 du 02/05/2007 précise les données et les indicateurs de performance mentionnés aux annexes V et VI du CGCT :

- indicateurs communs aux services publics d'eau potable et d'assainissement
- indicateurs spécifiques aux différents services eau potable – assainissement collectif – assainissement non collectif
- indicateurs pour l'évaluation des services publics d'eau potable et d'assainissement dans une stratégie de développement durable.

➤ Décret n° 2007-1400 du 28 septembre 2007 relatif à la définition des besoins prioritaires de la population et aux mesures à prendre par les exploitants d'un service destiné au public lors de situations de crise, pris en application du I de l'article 6 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004

Sont précisées les obligations à la charge des exploitants des services publics de l'eau et de l'assainissement lors des situations de crise.

Ces obligations doivent être reprises dans le cadre du contrat de délégation de service public.

ENVIRONNEMENT

TEXTES RELATIFS AU REGIME DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

➤ Décret n°2007-397 du 22 mars 2007 relatif à la partie réglementaire du code de l'environnement
Sont désormais codifiés, dans la partie réglementaire du code de l'environnement, les décrets intéressant les activités d'exploitation des ouvrages relevant du régime issu de la loi sur l'eau (voir ouvrages de prélèvement).

Les références du code de l'environnement se substituent aux références des décrets ainsi abrogés.

TEXTES PRIS EN APPLICATION DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

- Décret 2007-443 du 25 mars 2007 relatif à l'office national de l'eau et des milieux aquatiques
Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) sont précisées.
Les missions du Conseil Supérieur de la Pêche (dissous au 27/04/2007) sont transférées à l'Onema.
- Décret n° 2007-598 du 24 avril 2007 relatif à la transaction pénale en matière de police de l'eau et de police de la pêche en eau douce
Circulaire du 14 mai 2007 relative à la transaction pénale dans le domaine de l'eau et de la pêche
Sont définies les modalités pratiques de la conclusion d'une transaction pénale concernant les infractions à la police de l'eau (délit général de pollution de l'eau, infractions définies par le régime issu de la loi sur l'eau) et à la police de la pêche (délit d'atteinte aux poissons).
- Décret n° 2007-796 du 10 mai 2007 relatif au comptage de la fourniture d'eau froide dans les immeubles à usage principal d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation
Obligation, pour les permis de construire déposés après 01/11/2007, que l'installation permettant de déterminer la quantité d'eau froide dans les immeubles à usage principal d'habitation puisse être relevée sans avoir à pénétrer dans les locaux occupés à titre privé.
- Arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé
Sont définies les modalités de plafonnement de la part fixe de la facture d'eau.
- Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de l'environnement
Le présent décret fixe les règles applicables à la délimitation du périmètre du SAGE, à son élaboration, à son contenu ainsi les règles de fonctionnement de la Commission locale de l'Eau
- Décret n° 2007-1311 du 5 septembre 2007 relatif aux modalités de calcul des redevances des agences de l'eau et modifiant le code de l'environnement
Ce décret vient préciser les modalités de calcul de chacune des redevances perçues par les agences de l'eau dont les redevances liées aux industriels. Il prévoit également un dispositif de plafonnement de l'augmentation des redevances qui pourrait survenir du fait de la modification des modalités de calcul.
- Décret n° 2007-1339 du 11 septembre 2007 relatif aux redevances d'assainissement et au régime exceptionnel de tarification forfaitaire de l'eau et modifiant le code général des collectivités territoriales
Par ailleurs, il est rappelé que la tarification forfaitaire (tarification ne comportant pas de terme directement proportionnel au volume total consommé) est exceptionnelle et en fixe le cadre.
- Décret n° 2007-1357 du 14 septembre 2007 relatif aux modalités de recouvrement des redevances des agences de l'eau et modifiant le code de l'environnement
Ce décret vient préciser le régime des obligations déclaratives ainsi que les modalités de contrôle et de recouvrement applicables aux diverses redevances perçues en faveur des agences de l'eau.
- Arrêté du 9 novembre 2007 relatif aux modalités de calcul de l'assiette de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
Prescriptions techniques applicables aux dispositifs de comptage des volumes d'eau prélevés pour l'activité eau potable à prendre en compte dans le cadre de l'exploitation à compter du 01/01/2008.

TEXTES RELATIFS AUX INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

➤ Décret n° 2006-435 du 13 avril 2006 fixant les modalités du contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration
Décret n° 2006 -678 du 8 juin 2006 modifiant la nomenclature des installations classées et fixant les catégories d'installations classées soumises à des contrôles périodiques

➤ Circulaire n° BPSPR/2005-371/LO du 08/02/07 relative à la cessation d'activité d'une Installation Classée - Chaîne de responsabilités - Défaillance des responsables
Définition des directives à suivre lorsqu'un exploitant est défaillant et manque à ses obligations de remise en état d'une installation classée au titre des ICPE. L'Etat peut être amené à intervenir pour garantir la protection de la population et de l'environnement.

➤ Décret 2007-1467 du 12 octobre 2007 relative au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et modifiant certaines autres dispositions de ce code / Annexe au décret n° 2007-1467

Le décret 2007-1467 achève le code de l'environnement en instaurant un livre V dans la partie réglementaire du code, concernant la prévention des pollutions, des risques et des nuisances (voir décrets intéressant les ICPE).

➤ Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1998 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1172 relative au stockage et à l'emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement A, très toxiques pour les organismes aquatiques

Ont été pris les arrêtés précisant les prescriptions faisant l'objet d'une vérification de conformité de l'installation lors du contrôle périodique applicable à certaines ICPE soumises à déclaration.

SECURITE AU TRAVAIL

➤ Arrêté du 22 février 2007 définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables contenant de l'amiante présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées de ces travaux

Pris en application du 4° du III de l'article R. 231-59-10 du Code du travail, cet arrêté définit les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables présentant des risques particuliers et nécessitant une qualification.

➤ Arrêté du 4 mai 2007 relatif à la mesure de concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des laboratoires

Il précise la taille des fibres d'amiante à prendre en compte pour calculer le niveau d'empoussièrement en amiante dans les lieux de travail et apporte des précisions sur les modalités de prélèvement et d'analyse, l'accréditation des laboratoires et l'exploitation des résultats.

➤ Décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs

Ce décret précise qu'à compter du 10 septembre 2009, les conducteurs des véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes devront, préalablement à l'exercice de leur activité de conduite, suivre une formation initiale minimale et effectuer un stage de formation continue obligatoire tous les 5 ans.

L'article 7 du décret du 11 septembre 2007 prévoit des équivalences à la qualification initiale.

Les dispositions relatives à la formation continue seront applicables à compter du 10 septembre 2012.

➤ Décret n°2007-1404 du 28 septembre 2007 relatif à l'arrêt temporaire d'activité mentionnée au II de l'article L. 231-12 du code du travail et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat)

➤ Arrêté du 28 septembre 2007 relatif aux mentions figurant sur les décisions prévues aux articles R. 231-12-18 et R. 231-12-10 du Code du travail

Ce décret autorise l'inspecteur du travail à faire cesser temporairement l'activité d'une entreprise lorsqu'il constate que des salariés se trouvent dans une situation dangereuse résultant d'une exposition à certaines substances chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques.

Pris en application de ce décret, l'arrêté précise les mentions devant figurer sur les décisions d'arrêt d'activité, d'autorisation de reprise d'activité et de refus d'autorisation de reprise d'activité.

➤ Décret n° 2007-1539 du 26 octobre 2007 fixant les valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques et modifiant le Code du travail (deuxième partie: Décrets en Conseil d'Etat)

Le décret ajoute à l'article R. 231-58 du Code du travail une liste des VLEP pour une série d'agents chimiques dont les concentrations ne doivent pas dépasser certains niveaux dans la zone de respiration des travailleurs.

Il porte ainsi à 58 le nombre de substances chimiques qui sont désormais soumises à une VLEP contraignante.

➤ Arrêté du 26 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 30 juin 2004 établissant la liste des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives en application de l'article R. 232-5 du Code du travail

Ce texte ajoute une nouvelle liste de valeurs limites indicatives concernant certaines substances au tableau annexé à l'arrêté du 30 juin 2004. Ces valeurs limites indicatives constituent des objectifs de prévention conformément à l'article R. 232-5 du Code du travail.

Rappel : Obligations de repérage de l'amiante dans les immeubles bâtis à la charge des propriétaires. Décret n°2001-840, décret n°2002-839

La réglementation demande et impose aux propriétaires, public ou privé, d'immeubles bâtis, dans le cadre de l'interdiction d'utiliser de l'amiante de faire réaliser par un organisme agréé un Dossier Technique Amiante (DTA), celui-ci devant être transmis à l'occupant du bâtiment, notamment pour lui permettre de prendre les mesures nécessaires à la protection des personnes appelés à intervenir sur des matériaux amiantés.

Sont concernés les seuls bâtiments répondants aux critères cumulatifs suivants :

- Bâtiments étant soumis à l'obligation de permis de construire avant le 01/07/1997 : **sont par conséquent exclus** les ouvrages souterrains de stockage de gaz ou de fluides et les canalisations ; les ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des services publics d'alimentation en eau potable et assainissement dont la surface au sol est < à 20 mètres carrés et la hauteur < à 3 mètres ;
- Bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997.

3 L'ORGANISATION DE SAUR

3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à SAINT QUENTIN en YVELINES assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 32 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

La **Compagnie des Eaux de Royan**, filiale de Saur, assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

La Région Sud Ouest de SAUR, dont le Siège est à TOULOUSE, a en charge la bonne exécution du contrat. Pour assurer pleinement ses obligations, et d'une manière générale la réalisation de ce service public dans les règles de l'art, elle dispose des moyens suivants :

PERSONNEL

ETAM	862
Cadres	<u>95</u>
TOTAL	957

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

507	Micro ordinateurs
186	Imprimantes
150	Terminaux Portables
12	Postes centraux de Télégestion
7	Postes de Cartographie avec table traçante
20	Serveurs
1	Réseau Intranet

EQUIPEMENTS PRINCIPAUX

777	Véhicules < 3,5 T
63	Véhicules > 3,5 T
28	Mini pelles
19	Tractopelles
39	Hydrocureurs + Mini cureurs
6	Corrélateurs acoustiques de recherche de fuites
46	Compresseurs
923	Téléphones portables
5	Caméras vidéo

3.2 IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE



3.3 LES MOYENS

3.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de trois laboratoires d'analyses accrédités COFRAC intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat. En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés.

LABORATOIRE REGIONAL SAUR OUEST
56005 VANNES CEDEX

LABORATOIRE REGIONAL SAUR SUD EST
30936 NIMES CEDEX 09

LABORATOIRE REGIONAL SAUR NORD ILE DE FRANCE NORMANDIE ET NATIONAL
78312 MAUREPAS

Ces laboratoires assurent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

3.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux
2. Hydraulique
3. Informatique industrielle
4. Logiciels métiers
5. Logistique et achats

3.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES	Gestion des équipements de mesures
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du déléguataire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF VAL	Gestion de la maintenance
OLGUAA	Gestion des épandages agricoles
CART@JOUR	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec l'APAVE)
AQUASOFT	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Environnement)
	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y

BACARA	compris de la qualité de l'eau
NET & GIS	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
WINRAM	Cartographie informatisée des réseaux
CHARLINE	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
STANDARDS	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
D'AUTOMATISMES	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
ELOISE et SCOPE	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
GEREMI32	Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
@collectivité	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations

3.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

Lieu d'accueil

- ◆ Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégué à l'adresse suivante :

1, avenue de Valombre, 17200 Royan

ou sur rendez-vous un technicien se déplace chez le client.

- ◆ Accueil téléphonique des services administratif de 8 h à 18 h (sans interruption) du lundi au vendredi

Téléphone : 05 46 39 00 22

Télécopie : 05 46 38 06 74

- ◆ Accueil téléphonique des services techniques de 8 h à 18 h (sans interruption) du lundi au vendredi

Téléphone : 05 46 39 24 02

Télécopie : 05 46 38 06 74

Permanence téléphonique

Le service d'astreinte de l'entreprise délégué permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt quatre heures sur vingt quatre.

- ◆ **Téléphone : 05 46 39 24 02**

3.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

3.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000

La norme internationale ISO 9001 : 2000 définit les exigences que doit intégrer le Système de Management d'une entreprise pour garantir que la satisfaction des exigences contractuelles, réglementaires et de qualité du produit ou du service soit bien respectée.

Ces éléments constituent le fondement de l'organisation et des méthodes de travail de l'entreprise certifiée et assurent que cette dernière s'est également résolument engagée dans un processus d'amélioration continue.

Les apports concrets, pour une collectivité ou un syndicat de communes, de la prise en compte du **management de la qualité** dans les activités de services de l'eau potable, de l'assainissement et des travaux concernent notamment :

- La mise en place des outils de pilotage, contrôle et maintenance des installations et le reporting des informations de l'exploitation,
- La mesure en continu du degré de satisfaction des clients consommateurs (réclamations, enquêtes de satisfaction SOFRES et baromètre annuel), la prise en compte des attentes et besoins des clients décideurs (démarche écoute clients élus, qualitative et quantitative),
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques, nombreux points d'accueil de proximité) et de la collectivité (rapport annuel du déléguataire),
- Une surveillance sanitaire permanente : de l'eau potable : la sécurisation du périmètre des ressources, l'analyse des risques sur le traitement et la distribution et la mise en place des moyens de pilotage et surveillance des points de contrôle critique, interconnexions entre sites isolés ou dépendant d'une ressource unique,
- Le suivi des niveaux de rejet dans le milieu naturel pour l'assainissement avec la mise en œuvre de l'autosurveillance, du diagnostic complet des installations et de leur environnement actif permettant en plus, une évaluation des risques sanitaires en vue de traiter les causes de la contamination bactériologique des eaux littorales et lacustres,
- La mise à disposition de laboratoires de contrôle et de recherche accrédités par le COFRAC selon la norme ISO 17025 : 2005 pour les eaux et les boues et assurant en complément un système d'astreinte pour le suivi des pollutions accidentelles chimiques ou microbiologiques,
- La préservation de la ressource en eau (amélioration des rendements de réseaux, recherche de fuites, inspections vidéo de canalisations, sectorisation du réseau, télérelevé, campagnes d'économies d'eau, mise en place avec les collectivités de chartes de protection de la ressource et des captages),
- Le respect des équilibres naturels (réutilisation des eaux épurées pour des usages spécifiques : arrosage d'espaces verts, de golfs, de terrains de sport) et des boues : production de compost conforme à la norme NFU44-095, mise en place de « technologies douces » de traitement des effluents et des sous-produits.
- La maîtrise des gestions de crises avec une procédure précisant les rôles à tenir, l'organisation d'une cellule de crise à différents niveaux mobilisant les meilleurs experts 7j/7, 24h/24 et la réalisation d'exercices réguliers de sensibilisation permettant de valider les dispositions prévues et d'entraîner les différents acteurs.

3.5.2 Démarche Sécurité OHSAS 18001 – 1999

Le Pôle Eau et Assainissement de SAUR en France s'appuie sur le référentiel OHSAS 18001 version 1999, relatif au système de management de la santé et de la sécurité au travail, pour améliorer ses performances et maîtriser les risques pour la santé et la sécurité de ses collaborateurs et toutes personnes intervenant sur les installations qui nous sont confiées.

Engagé dans une démarche de progrès continu de la santé et de la sécurité, le Pôle Eau et Assainissement de SAUR en France améliore ces dispositifs de maîtrise des risques opérationnels et diminue les vulnérabilités associées aux risques identifiés de ces activités (production et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, travaux d'équipement et travaux de canalisation).

Il utilise pour cela une méthodologie d'évaluation et d'analyse des risques qui permet d'identifier, sur l'ensemble de ces sites, les points critiques à maîtriser et à surveiller.

Des modalités de gestion des situations d'urgence ou de crise sont ainsi formalisées :

- procédures de gestion et de simulation de crises,
- mise en place de diagnostics de criticité de crises,
- disponibilité de matériels d'urgence.

Ces dispositifs de gestion de crise et d'alerte font l'objet d'exercices de simulations régulièrement organisés afin de tester leur efficacité.

De plus, une surveillance continue du respect des obligations contractuelles, réglementaires et internes est réalisée :

- surveillance sanitaire permanente,
- sécurisation des périmètres des ressources,
- suivi et mise en conformité des matériels et équipements de travail,
- réalisation de diagnostics des équipements collectifs de sécurité sur les installations et propositions d'amélioration aux collectivités,
- audits réguliers planifiés.

Sur les installations, des instructions de site formalisent les dispositions de maîtrise opérationnelle (prévention et surveillance des risques, contrôles, enregistrements obligatoires, modes opératoires particuliers, instructions et consignes) applicables.

Au-delà de la certification, l'objectif premier de cette démarche est de garantir une maîtrise rigoureuse et efficace des risques, d'assurer et d'atteindre le meilleur niveau possible pour les collaborateurs en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.

4 LE CONTRAT

4.1 LES INTERVENANTS

4.1.1 Le délégué SAUR

Directeur :	Pierre CASTERAN
Adresse :	1 Avenue Valombre 17201 ROYAN Cedex
Téléphone :	05.46.39.00.22
Télécopie :	05.46.39.22.87
e.mail :	pcastera@saur.fr

Chef de service eau potable :	Pierre LOT
Adresse :	1 Avenue Valombre 17201 ROYAN Cedex
Téléphone :	05.46.39.00.22
Télécopie :	05.46.38.06.74
e.mail :	plot@saur.fr



4.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Concession
Date d'effet :	01/01/1989
Durée du contrat :	20 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/12/2008

4.3 VIE DU CONTRAT

Les avenants :

AVENANT N°1

Objet :	Tarification de type "Binôme"
date de signature par la Collectivité :	28/06/1994
date de visa de la Préfecture :	23/06/1994

5 LA GESTION CLIENTELE

5.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

Ce tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2006	2007	Evolution N/N-1
Royan	16 874	17 138	1,56%
Total collectivité	16 874	17 138	1,56%
Evolution /N-1		1,56%	

Cette répartition prend en compte les branchements actifs.

Les données ci-dessus sont un état au **31 décembre 2007**. D'autre part, les valeurs qui ont été transmises dans le rapport de 2006 étaient arrêtées au **31 juillet 2006**.

5.2 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2006	2007	Evolution N/N-1
Royan	18 946	19 456	2,69%
Total collectivité	18 946	19 456	2,69%
Evolution /N-1		2,69%	

Cette répartition prend en compte les clients actifs.

Les données ci-dessus sont un état au **31 décembre 2007**. D'autre part, les valeurs qui ont été transmises dans le rapport de 2006 étaient arrêtées au **31 juillet 2006**.

5.3 LES VOLUMES COMPTABILISES

Les volumes consommés hors VEG (Vente d'Eau en Gros) :

5.3.1 Période de relève des compteurs

Les données de ce chapitre sont extraites sur la période comprise entre la date moyenne de la campagne de relève de l'exercice précédent et celle de cette année soit :
Du 31/8/2006 au 23/8/2007

5.3.2 Les volumes consommés par commune hors VEG

Commune	2006	2007	Evolution N/N-1
ROYAN	1 604 373	1 427 740	-11,01 %
Total de la collectivité	1 604 373	1 427 740	-11,01%
Evolution N/N-1	-	-11,01 %	

5.3.3 Liste détaillée des consommations de plus de 6 000 m³/an hors VEG

Ce tableau présente les clients ayant un branchement dont la consommation est supérieure à 6 000 m³.

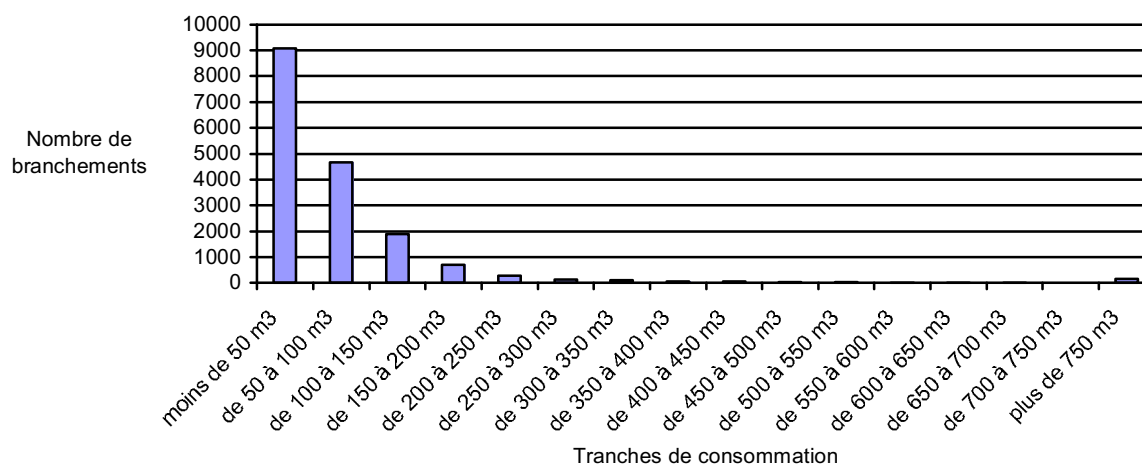
Commune	Nom du client	2006	2007	Evolution N / N -1
ROYAN	CLINIQUE PASTEUR	13 180	17 137	30,02
ROYAN	LYCEE DE L ATLANTIQUE	8 427	9 414	11,71
ROYAN	REGIE AUTONOME	15 888	10 424	-34,39
ROYAN	REGIE AUTONOME DU PORT	8 345	6 903	-17,28
ROYAN	SARL LES RESTAURANTS DU SOLEIL	9 354	6 785	-27,46
ROYAN	STE ART VERT SA	5 900	6 054	2,61
ROYAN	VILLE DE ROYAN	74 768	70 519	-5,68
Total de la collectivité		135 862	127 236	-6,35 %

La méthode de calcul des consommations > 6000 m³/an a évolué cette année. Il peut y avoir des écarts entre les données 2006 qui ont été diffusées et celles-ci-dessus. Désormais, l'ensemble des points de fourniture d'un client présent sur une même commune ont été regroupés.

5.3.4 Spectre des consommations hors VEG

Tranche	Volume consommé	Nombre de branchements
moins de 50 m ³	194 344	9 074
de 50 à 100 m ³	336 091	4 662
de 100 à 150 m ³	228 483	1 889
de 150 à 200 m ³	121 616	709
de 200 à 250 m ³	59 385	268
de 250 à 300 m ³	34 949	127
de 300 à 350 m ³	33 477	103
de 350 à 400 m ³	20 219	54
de 400 à 450 m ³	18 486	44
de 450 à 500 m ³	10 865	23
de 500 à 550 m ³	12 068	23
de 550 à 600 m ³	9 676	17
de 600 à 650 m ³	8 702	14
de 650 à 700 m ³	8 053	12
de 700 à 750 m ³	2 876	4
plus de 750 m ³	328 450	152

Spectre des consommations



5.4 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2007
Facturation / Consommation / Fuite avant compteur	26
Facturation / Règlement / Relance à tort	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Erreur / défaut / retard remboursement	2
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Erreur prélèvement	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Erreur relevé	1
Produit / Eau / Couleurs	1
Produit / Eau / Pression	2
PRODUIT / EAU POTABLE / Goût couleur odeur	6
PRODUIT / EAU POTABLE / Pression trop faible	9
PRODUIT / EAU POTABLE / Pression trop forte	2
QUALITE DE SERVICE / TRAVAUX / Travaux défectueux	1
Service / Compteurs / Relevé d'index	1

5.5 SPECIMEN DE FACTURE

Voir facture spécimen en **ANNEXE**

6 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve d'une manière générale les installations de production et/ou de traitement ainsi que les ouvrages de prélèvement de l'eau brute.

Au niveau du réseau de distribution, le détail porte généralement sur les stations de reprise/surpression, les traitements complémentaires éventuels ainsi que sur les châteaux d'eau et réservoirs. Nous trouvons enfin le détail des canalisations, des équipements de réseaux, des branchements et éventuellement des compteurs.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

6.1 LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

Forage la Bourgeoisie 1

Date de mise en service	1965
Capacité nominale	550 m ³ /h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Provenance de l'Eau	Nappe
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

Forage la Bourgeoisie 2

Date de mise en service	1965
Capacité nominale	100 m ³ /h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

Forage de St Pierre (8030)

Date de mise en service	1998
Capacité nominale	240 m ³ /h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Provenance de l'Eau	Coniacien-Turonien / For. 300m
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

Station de Chauvignac

Date de mise en service	1965
Capacité nominale	1080 m ³ /h
Nature de l'Eau	Souterraine : Source
Provenance de l'Eau	Résurgence karstique
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

Exhaure du marché de gros

Date de mise en service	1992
Capacité nominale	140 m ³ /h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

Autorisation de prélèvement

Ouvrages	Autorisation de prélèvement	Débit autorisé	Date avis du CDH	Date arrêté préfectoral
Chauvignac	en cours	1 080 m ³ /h	/	/
Marché de gros	en cours	150 m ³ /h	/	/
saint-Pierre	en cours	330 m ³ /h	/	/
Bourgeoisie	en cours	700 m ³ /h	/	/
Arces-sur-Gironde	en cours	180 m ³ /h	/	/

Périmètre de protection

Ouvrages	Rapport hydrogéologique	Date avis du CDH	Date arrêté préfectoral	Inscription au bureau des hypothèques
Chauvignac	NON	/	/	/
Marché de gros	OUI	/	/	/
saint-Pierre	OUI	/	/	/
Bourgeoisie	OUI	/	/	/
Arces-sur-Gironde	OUI	/	/	/

Légende

E	Document à priori existant, en attente de réception
D	Démarche en cours
08/10/97	Document existant et sa date d'établissement est précisée
C	Le délégué a une copie du document
N	Document non nécessaire
R	Recherche des documents par le délégué

6.2 LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU

Description des stations de surpression et reprise

Désignation	Lieu	Débit nominal m3/h	HMT en mCE	Télésurveillance	Groupe électrogène	Description sommaire
Reprise de Belmont	ROYAN	550 / 150	40	OUI	NON	2 pompes de 550 m3/h + 1 pompe de 150 m3/h
Station de reprises de Cordouan	ROYAN	100	55	OUI	NON	2 pompes de 100 m3/h
Booster Bourgeoisie 2	SAUJON	150	35	OUI	NON	2 pompes de 150 m3/h
Surpression St Pierre	ROYAN	380	20	OUI	NON	4 pompes de 190 m3/h

6.3 LES OUVRAGES DE STOCKAGE

6.3.1 Châteaux d'eau et Réservoirs

Description des châteaux d'eau et de réservoirs

Désignation	Volume en m3	Cote trop plein	Cote sol	Cote radier	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom	Nombre de conventions Télécom
Réservoir de Belmont \ Réservoir de Belmont	2 400	58	22	50	OUI	1	1
Réservoir de St Pierre \ Réservoir de St Pierre	2 400	53	24	45	OUI	0	0

6.3.2 Bâches de reprise / surpression

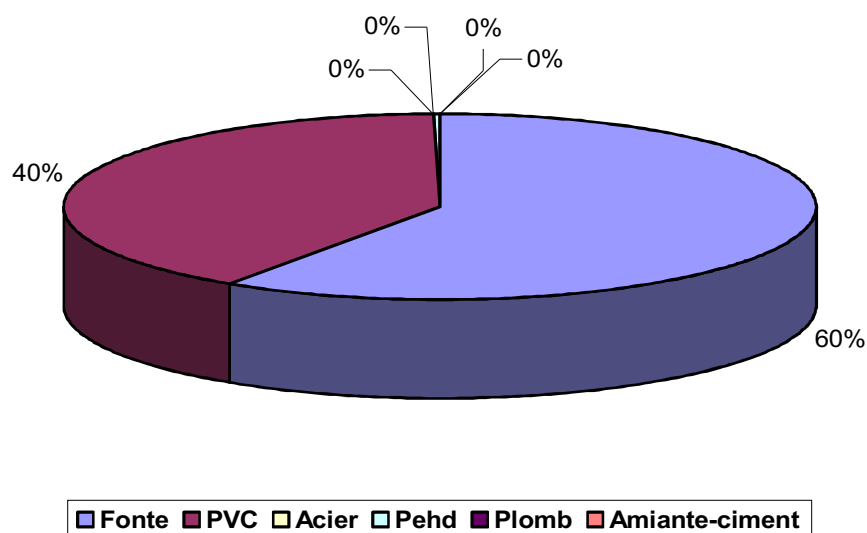
Description des bâches de reprise et de surpression

Désignation	Volume en m3	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom	Nombre de conventions Télécom
Reprise dans réservoir de Belmont (8010) \ Bâche de Belmont	5 000	OUI	0	0
Reprise de Cordouan \ Bâche de Cordouan	750	OUI	0	0

6.4 LE RESEAU

6.4.1 Les canalisations : Linéaire par diamètre et par matériaux

Nature	Longueur (en km)
Fonte	327,2
PVC	221,6
Acier	
Pehd	0,6
Plomb	
Amiante-ciment	0,6
Total	550,0



6.4.2 Les équipements de réseau

Descriptif des organes hydrauliques du réseau

Désignation	nombre
Compteur	12
Poteau d'incendie	214
Vanne / Robinet	1342
Ventouse	13
Vidange / Purge	174

6.4.3 Les branchements

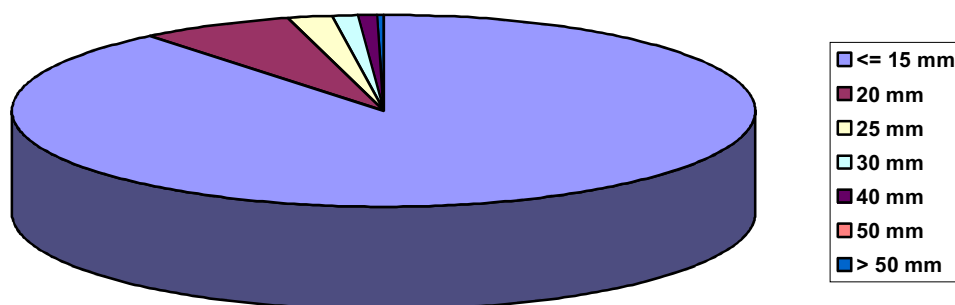
Le nombre de branchements existants au 31 Décembre 2007 s'élève à **19 456**

6.4.4 Les compteurs

Répartition par diamètre

Ø nominal	<= 15 mm	20 mm	25 mm	30 mm	40 mm	50 mm	> 50 mm
Total par Ø	15 415	1 156	344	163	175	1	26
Total	17 280						

Répartition par diamètre



7 BILAN DE L'ACTIVITE

7.1 LES VOLUMES D'EAU

7.1.1 Les volumes mis en distribution

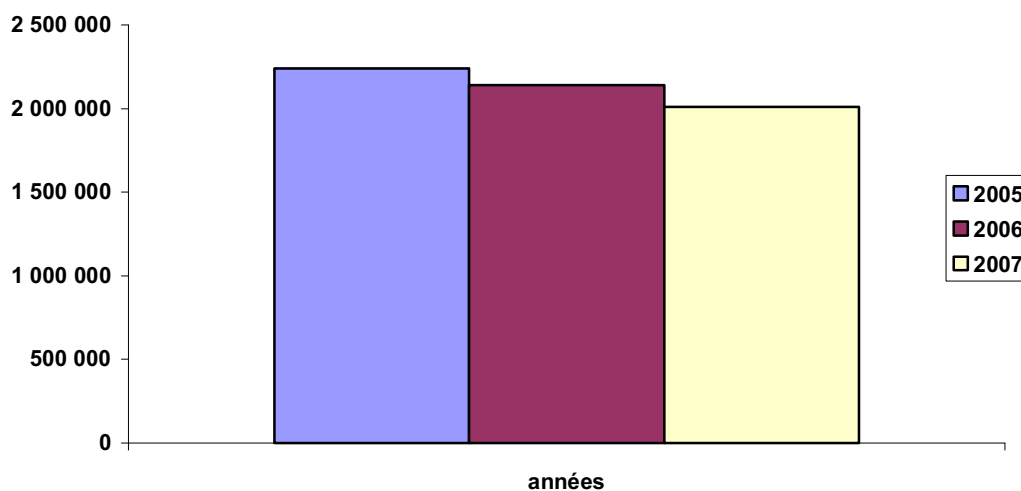
Volumes mis en distribution = Volumes produits + Volumes importés – Volumes exportés

7.1.1.1 Les volumes annuels mis en distribution exprimés en m3

Volume produit = Volume traité injecté dans le réseau

Désignation du volume	2005	2006	2007
Volume produit	4 528 793	5 029 659	4 931 411
Volume importé	138 700	48 643	0
Volume exporté	2 426 516	2 939 194	2 921 608
Total volume mis en distribution	2 240 977	2 139 108	2 009 803
Evolution N / N-1		-4.5%	-6.0%

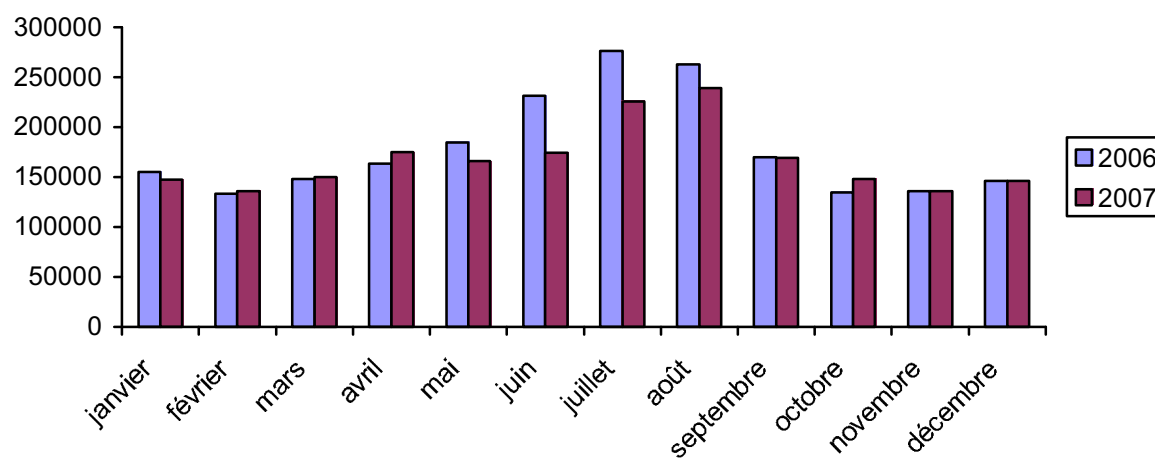
volumes annuels mis en distribution



7.1.1.2 Les volumes mensuels mis en distribution

			Evolution N/N-1
Janvier	155 124	147 015	-5,23 %
Février	133 083	135 864	2,09 %
Mars	147 729	149 666	1,31 %
Avril	163 175	174 619	7,01 %
Mai	184 740	165 699	-10,31 %
Juin	231 129	174 184	-24,64 %
Juillet	276 047	225 545	-18,29 %
Août	262 430	238 721	-9,03 %
Septembre	170 004	168 856	-0,68 %
Octobre	134 459	148 080	10,13 %
Novembre	135 495	135 836	0,25 %
Décembre	145 693	145 717	0,02 %
Total	2 139 108	2 009 802	-6,04 %

volumes mensuels mis en distribution

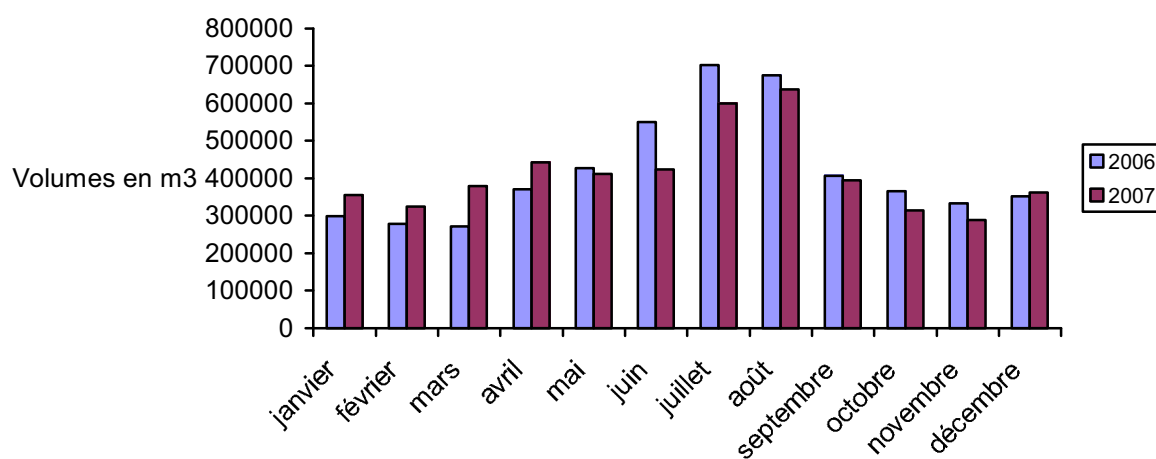


7.1.2 La production

7.1.2.1 Volumes mensuels produits exprimés en m3

	2006	2007
Janvier	297 881	355 026
Février	277 780	325 197
Mars	271 711	379 141
Avril	369 869	442 579
Mai	427 157	410 977
Juin	549 997	423 075
Juillet	701 661	599 679
Août	675 304	636 721
Septembre	406 873	394 124
Octobre	365 878	313 431
Novembre	333 247	288 834
Décembre	352 301	362 627
Total	5 029 659	4 931 411
Evolution N / N+1	-	-1,95 %

volumes mensuels produits

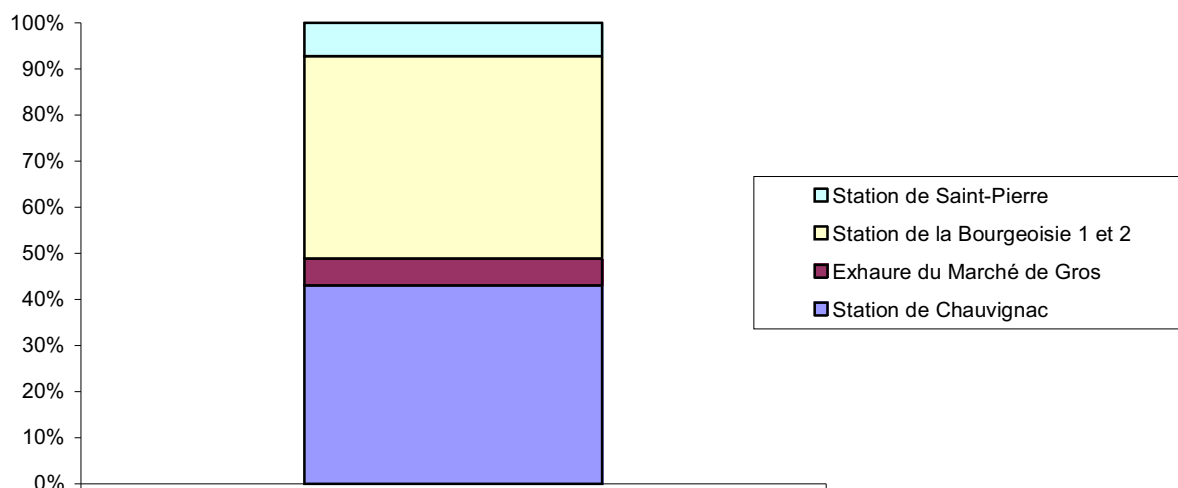


7.1.2.2 Synthèse annuelle par station

Libellé station	Volume annuel		Volume journalier			
	2006	2007	volume moyen	Pointe constatée	Capacité nominale	Taux de mobilisation
Station de Chauvignac	1 861 302	2 125 975	5 825	18/08/07 20 517	23 760	86%
Exhaure du Marché de Gros	118 338	287 614	788	27/02/07 3 273	3 080	106%
Station de la Bourgeoisie 1 et 2	2 388 461	2 161 112	5 921	29/04/07 13 186	13 200	100%
Station de Saint-Pierre	661 558	356 710	977	11/07/07 4 662	5 280	88%

Nota : Capacité nominale sur 22h00 de pompage

synthèse annuelle par station



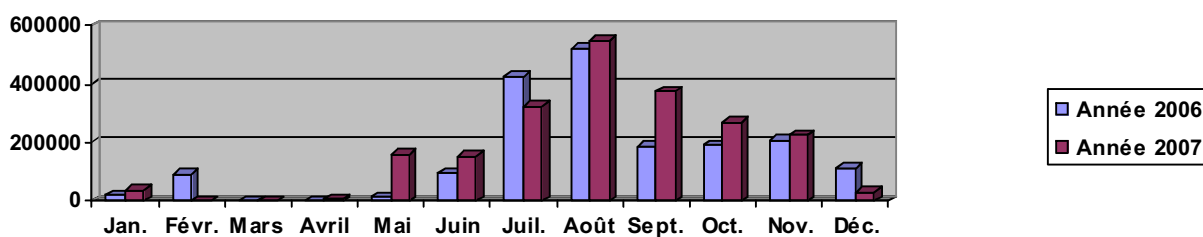
7.1.2.3 Détail par station

Bilan de production

Volumes mensuels produits exprimés en m3

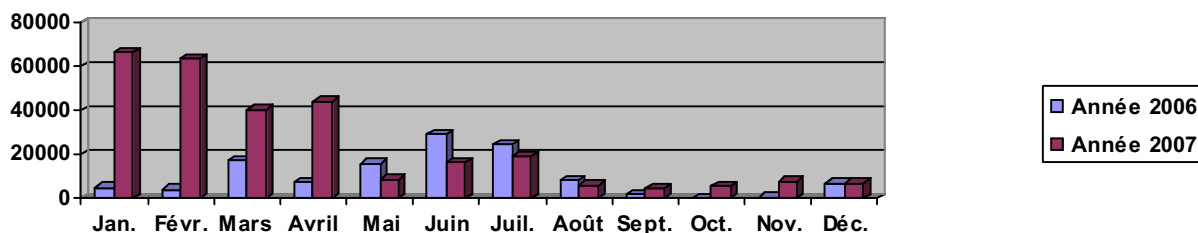
Station de Chauvignac

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	17257	90776	107	1	12370	95798	426060	523208	185390	191621	208037	110677	1861302
Année 2007	35330	0	0	5640	159055	153610	325223	548829	374600	269000	224915	29773	2125975



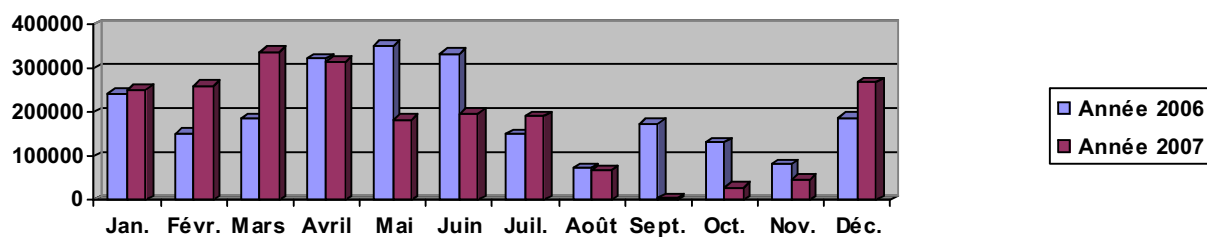
Exhaure du marché de gros

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	4900	3828	17336	6878	15960	28967	24244	7872	1376	0	400	6577	118338
Année 2007	66298	63935	40261	44005	8580	16184	19035	5751	4165	5382	7424	6594	287614



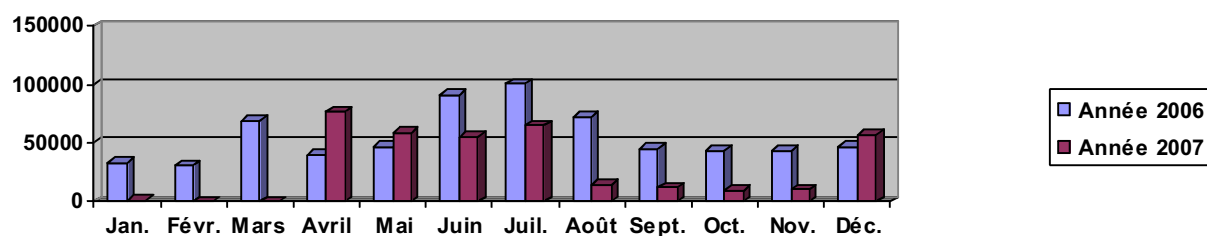
Station de la Bourgeoise n°1 & 2

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	242954	152678	185383	322924	352208	334157	150758	71675	175356	130926	81239	188203	2388461
Année 2007	252798	261262	338880	316644	184390	198236	190866	68024	4202	29652	46890	269268	2161112



Forage de St Pierre (8030)

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	32770	30498	68885	40066	46619	91075	100599	72549	44751	43331	43571	46844	661558
Année 2007	600	0	0	76290	58952	55045	64555	14117	11157	9397	9605	56992	356710

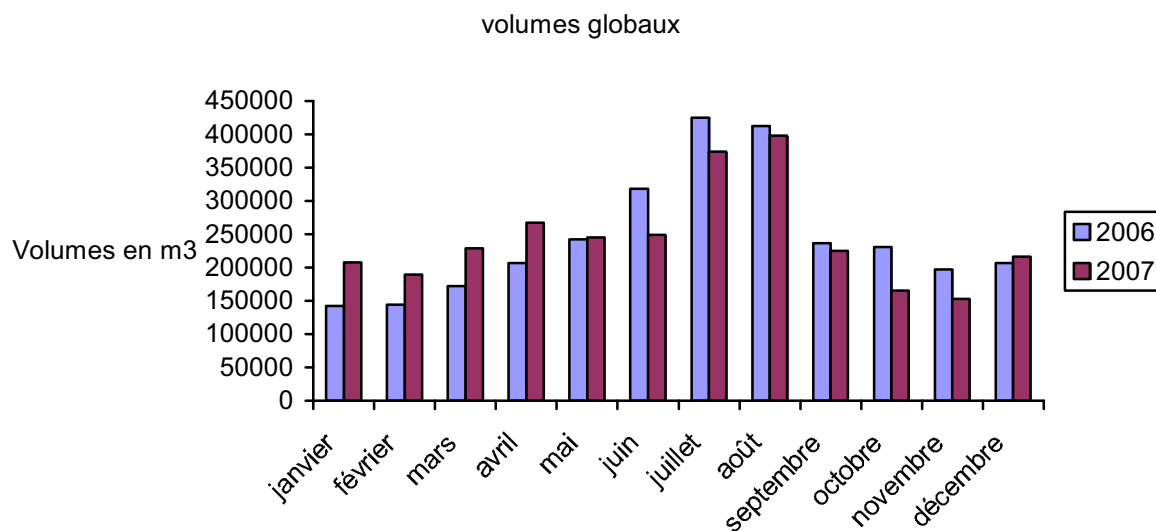


7.1.3 Les exportations

7.1.3.1 Volumes globaux

Volumes mensuels exprimés en m3

Volumes mensuels en m3	2006	2007
Janvier	142 757	208 011
Février	144 697	189 333
Mars	172 625	229 475
Avril	206 694	267 960
Mai	242 417	245 278
Juin	318 868	248 891
Juillet	425 614	374 134
Août	412 874	398 000
Septembre	236 869	225 268
Octobre	231 419	165 351
Novembre	197 752	152 998
Décembre	206 608	216 910
Total	2 939 194	2 921 609
Evolution N / N-1	-	-0,60 %

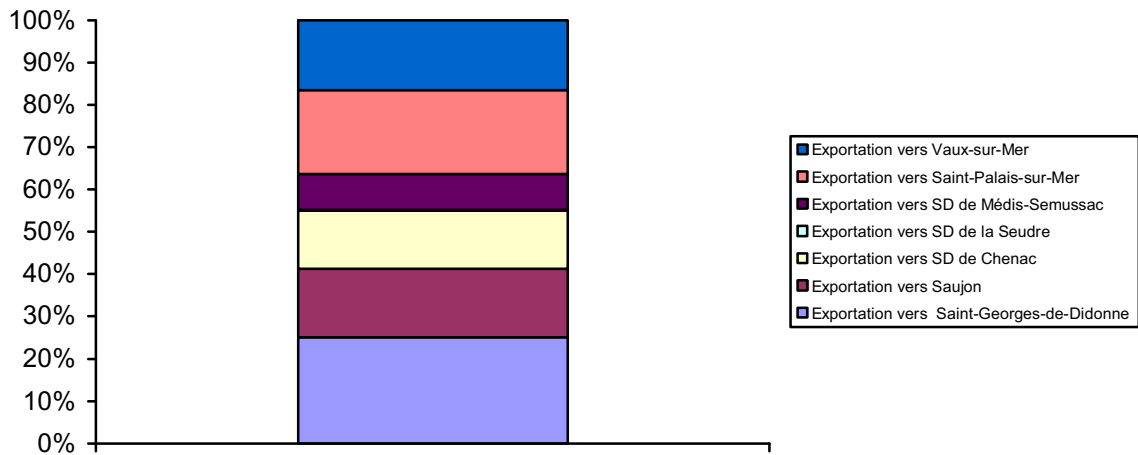


7.1.3.2 Synthèse par destination

Volumes annuels exportés exprimés en m3

Désignation destination	2006	2007
Exportation vers Saint-Georges-de-Didonne	771 316	732 331
Exportation vers Saujon	476 524	475 254
Exportation vers SD de Chenac	403 779	399 277
Exportation vers SD de la Seudre	51 888	7 341
Exportation vers SD de Médis-Semussac	266 106	245 194
Exportation vers Saint-Palais-sur-Mer	462 676	580 995
Exportation vers Vaux-sur-Mer	506 905	481 217
Total	2 939 194	2 921 609

synthèse par destination

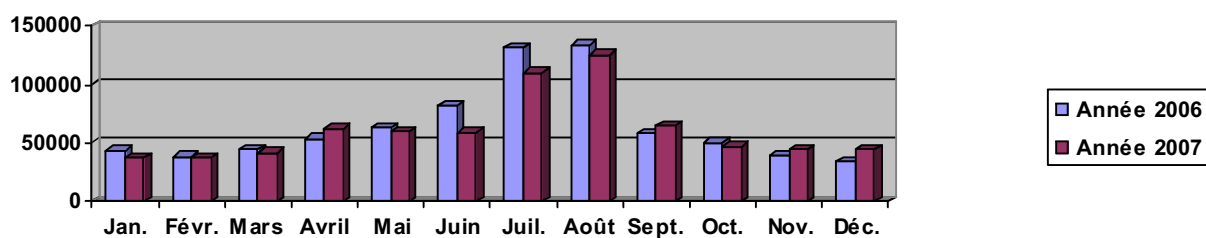


7.1.3.3 Détail par destination

Volumes mensuels produits exprimés en m3

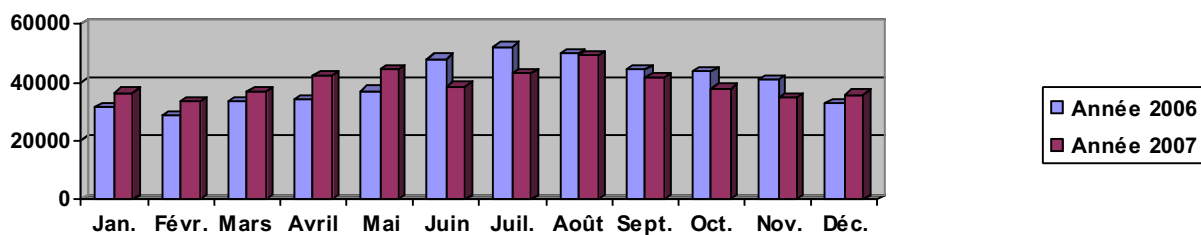
Exportation vers SAINT GEORGES DE DIDONNE

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	43477	38443	44080	53700	63336	82294	131390	134060	57436	50051	39119	33930	771316
Année 2007	37308	37656	41310	62030	59556	59032	110186	125720	64630	46786	43705	44412	732331



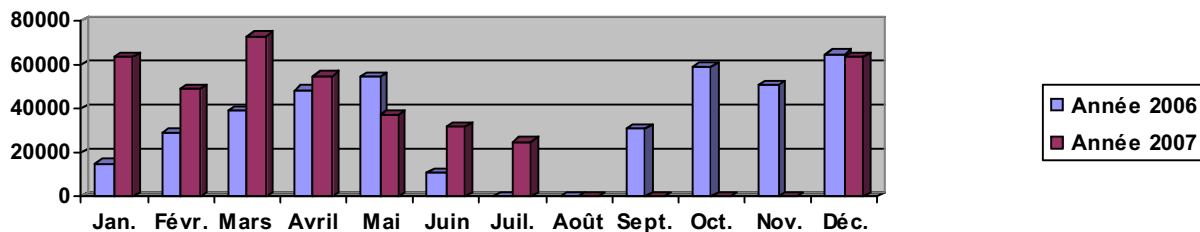
Exportation vers SAUJON

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	31259	28461	33414	34046	37240	48304	52183	49787	44512	43820	40911	32587	476524
Année 2007	36644	33488	36764	42404	44514	38713	42991	49309	41837	37872	34855	35863	475254



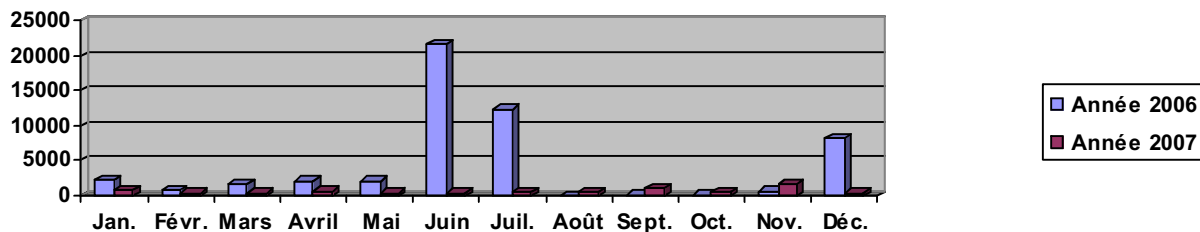
Exportation vers SD DE CHENAC

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	14872	29222	38963	48866	54714	10894	0	0	30833	59074	51112	65229	403779
Année 2007	63985	49148	73437	55074	37285	31858	24957	0	0	0	0	63533	399277



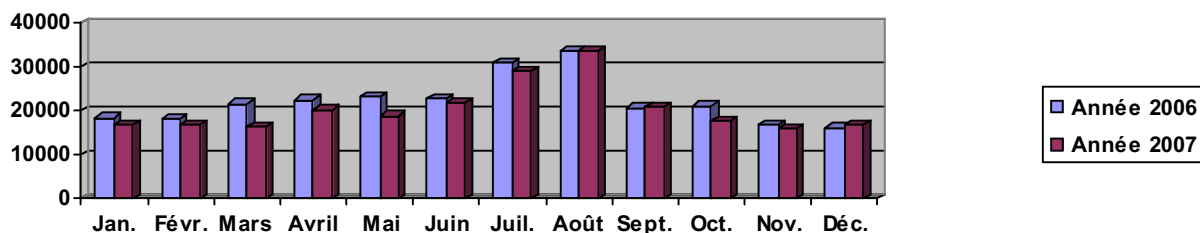
Exportation vers SD DE LA SEUDRE

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	2241	816	1716	2060	2020	21563	12326	10	80	120	670	8266	51888
Année 2007	817	370	340	672	372	320	460	481	1060	430	1689	330	7341



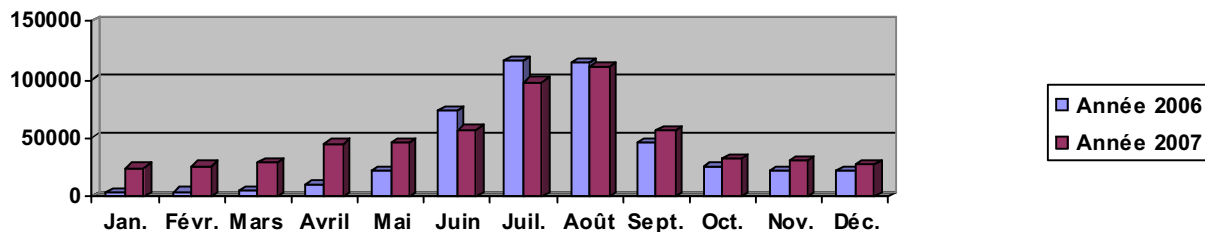
Exportation vers SD DE MEDIS-SEMUSSAC

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	18352	18060	21700	22500	23250	22724	30965	33764	20674	21065	16911	16141	266106
Année 2007	16825	16820	16422	20288	18895	21871	29244	33603	21029	17614	15835	16748	245194



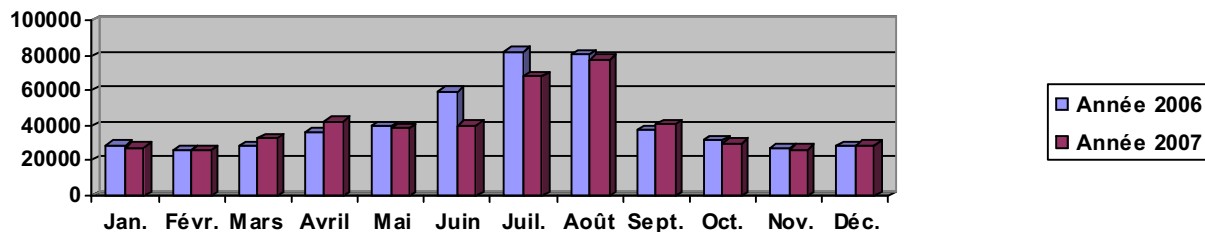
Exportation vers ST PALAIS SUR MER

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	3469	3803	4453	9502	22048	73471	116213	114250	46091	25619	21571	22186	462676
Année 2007	24623	25905	28455	44815	45934	56772	97918	110939	55876	32515	30271	26972	580995



Exportation vers VAUX SUR MER

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	29087	25892	28299	36020	39809	59618	82537	81003	37243	31670	27458	28269	506905
Année 2007	27809	25946	32747	42677	38722	40325	68378	77948	40836	30134	26643	29052	481217



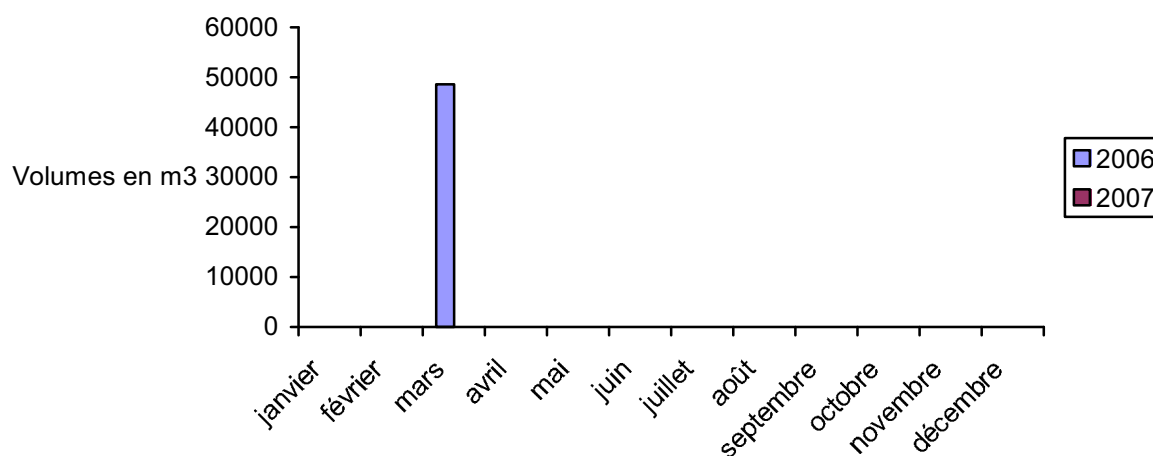
7.1.4 Les importations

7.1.4.1 Volumes globaux

Volumes mensuels importés exprimés en m3

	2006	2007
Janvier	0	0
Février	0	0
Mars	48 643	0
Avril	0	0
Mai	0	0
Juin	0	0
Juillet	0	0
Août	0	0
Septembre	0	0
Octobre	0	0
Novembre	0	0
Décembre	0	0
Total	48 643	0
Evolution N / N-1	-	-100,00 %

volumes globaux



7.1.4.2 Synthèse par origine

Volumes annuels importés exprimés en m3

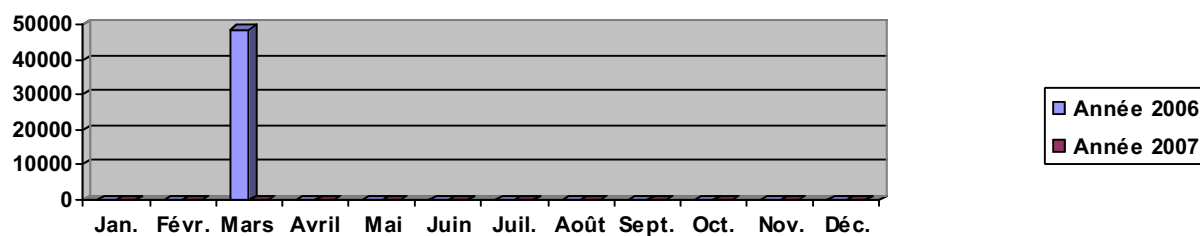
Désignation origine	2006	2007
Importation de Pompierre	48 643	0
Total	48 643	0

7.1.4.3 Détail par origine

Volumes mensuels importés exprimés en m3

Importation de Pompierre

	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Année 2006	0	0	48643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48643
Année 2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



7.1.5 Le rendement du réseau

7.1.5.1 Période d'extraction des données

Les données de ce chapitre sont extraites sur la période comprise entre la date moyenne de la campagne de relèvement de l'exercice précédent et celle de cette année soit :
Du 31/8/2006 au 23/8/2007

Dans ce chapitre, le volume mis en distribution est calculé sur cette même période.

7.1.5.2 Rendement primaire

Rendement primaire = volume consommé / volume mis en distribution (définition DDAF) calculés sur la période d'extraction des données

Volume consommé = volume relevé + volume estimé des clients

Désignation	2005	2006	2007
Volume consommé facturé	1 449 278	1 604 373	1 427 740
Volume consommé non-facturé	200 000	200 000	150 000
Total volume consommé	1 649 278	1 804 373	1 577 740
Volume mis en distribution	2 010 398	2 211 022	1 935 358
Rendement primaire	82.0%	81.6%	81.5%
Evolution N / N-1	-0.1%	-0.5%	-0.1%

7.1.5.3 Indice linéaire de pertes

Ilp = (volume mis en distribution - volume consommé) / jour / Km de réseau hors branchement calculés sur la période d'extraction des données

Ilc = volume consommé / jour / Km de réseau hors branchement calculés sur la période d'extraction des données

Désignation	2005	2006	2007
volume mis en distribution	2 010 398	2 211 022	1 935 358
Volume consommé	1 649 278	1 804 373	1 577 440
Nombre de jours de facturation	325	364	357
Longueur du réseau (en ml)	213 100	214 658	216 715
Ilp (m ³ /j/Km)	5.2	5.2	4.6
Evolution Ilp N/N-1	1%	0%	-11%

Chiffres guides exprimés en m³/jour/km de réseau (Extrait de : Etude Inter Agence)

Classement des indices linéaires de pertes			
Catégorie de réseau	Rural	Semi rural	Urbain
Ilp Bon	< 1.5	< 3	< 7
Ilp Acceptable	< 2.5	< 5	< 10
Ilp Médiocre	2.5 < Ilp < 4	5 < Ilp < 8	10 < Ilp < 15
Ilp mauvais	> 4	> 8	> 15

S'agissant d'un réseau urbain cet indice est bon

7.1.5.4 Rendement hydraulique

Rendement hydraulique = (volume consommé + volume exporté) / (volume mis en distribution + volume exporté) calculés sur la période d'extraction des données.

Désignation	2005	2006	2007
Volume consommé	1 649 278	1 804 373	1 577 740
Volume exporté	2 193 980	2 642 819	2 921 609
Volume mis en distribution	2 010 398	2 211 022	1 935 358
Rendement hydraulique	91.4%	91.6%	92.6%
Evolution N / N-1	-	0.2%	1.1%

7.1.5.5 Rendement net du réseau

Rendement net = (volume consommé / (volume mis en distribution – besoin réseau)) calculés sur la période d'extraction des données

Désignation	2005	2006	2007
Volume consommé	1 649 278	1 804 373	1 577 740
Volume mis en distribution	2 010 398	2 211 022	1 935 358
Volume besoin réseau	79 964	80 219	68 887
Rendement net du réseau	85.4%	84.7%	84.5%
Evolution N / N-1		-0.9%	-0.2%

détail des volumes pris en compte dans les besoins réseaux

Volumes consommés pour les besoins du service

Essai poteaux d'incendie	
Nettoyage de réservoir	
Purge de réseau	
Vidange pour travaux de raccordement	
Besoins des usines	
Eaux d'échantillonnage	
TOTAL (5% volumes facturés)	68 887

7.2 L'ENERGIE ELECTRIQUE

Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2006	2007
Consommation d'énergie électrique en kWh	886 318	916 933
evolution N/N-1		3.45%

Kw affecté à la ville de Royan

Station	Type de station	consommation en kWh	% ventilation ville de Royan	kWh ville de Royan
Station de pompage de Chauvignac	Production	757 684	49.26%	373 212
Station de pompage de Bourgeoisie	Production	639 445	34.79%	222 488
Forage du Marché de Gros	Production	263 238	41.15%	108 331
Réservoir de Saint-Pierre	Production + surpression	272 373	41.15%	112 090
Réservoir de Belmont	Reprises	85 339	100.00%	85 339
Station de Cordouan	Reprises	14 801	100.00%	14 801
rue des tilleuls	Vanne motorisée	440	100.00%	440
Rue Jean Moulin	Débitmètre Ø500	232	100.00%	232
Total		2 033 552	45.09%	916 933

8 LA QUALITE DU PRODUIT

8.1 GENERALITES

Synthèse qualitative de l'eau mise en distribution :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	66	66	100,0
Physico-chimique	79	72	91,1
Nombre total d'échantillons	79	72	91,1
Surveillance de l'exploitant			
Physico-chimique	87	87	100,0
Nombre total d'échantillons	87	87	100,0
TOTAL échantillons	166	159	95,8

8.2 L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

8.2.1 Synthèse

Synthèse qualitative de l'eau point de mise en distribution :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	16	16	100,0
Physico-chimique	29	22	75,9
Nombre total d'échantillons	29	22	75,9
TOTAL échantillons	29	22	75,9

8.2.2 Détails des non-conformités

Non conformités sur des paramètres physico-chimiques :

Paramètres	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Atrazine déséthyl	5/2/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,11	ROBINET LAVABO
Atrazine déséthyl	5/2/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,12	ROBINET COLONNE DISTRIBUTION
Atrazine déséthyl	2/4/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,11	ROBINET LAVABO
Atrazine déséthyl	2/5/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,13	ROBINET LAVABO
Atrazine déséthyl	29/6/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,11	ROBINET LAVABO
Atrazine déséthyl	16/11/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,16	ROBINET LAVABO
Atrazine déséthyl	11/12/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,15	ROBINET LAVABO
Mecoprop	2/5/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.1	0,87	ROBINET LAVABO
Pesticides	2/5/2007	Commune ROYAN	µg/l	/0.5	1,00	ROBINET LAVABO

- La présence de DEA a pour origine l'eau en provenance de la Bourgeoisie, un traitement doit être mis en place avant fin 2008, date à laquelle prend fin la dérogation accordée par la préfecture.
- La présence de Mecoprop n'a pas été confirmée par l'analyse de contrôle.

8.3 L'EAU DISTRIBUEE

Synthèse qualitative de l'eau distribuée :

NATURE DE L'ANALYSE	TOTAL ANNUEL		
	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	50	50	100,0
Physico-chimique	50	50	100,0
Nombre total d'échantillons	50	50	100,0
Surveillance de l'exploitant			
Physico-chimique	81	81	100,0
Nombre total d'échantillons	81	81	100,0
TOTAL échantillons	131	131	100,0

9 LES OPERATIONS REALISEES PAR CER

9.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

9.1.1 Stations et ouvrages : maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
Reprise de Cordouan	Cpteur Elec BACHE DE CORDOUAN	11/07/2007	Remplacement du capteur d'impulsions
Station de Chauvignac	Armoire de commande	31/01/2007	Remplacement de relais de commande et de protection
Reprise de Cordouan	Poste local de télésurveillance	15/03/2007	Modification de paramétrage de l'équipement
Reprise de Cordouan	Armoire de commande	10/04/2007	Contrôle des automatismes
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Pompe n°2	15/05/2007	Grutage le 15/05/2007
Reprise de Cordouan	Poste local de télésurveillance	11/05/2007	modification de l'automatisme de l'électrovanne de remplissage de la bache
Station de Chauvignac	Pompe surpression chlore	15/05/2007	Remplacement d'un clapet
Station de Chauvignac	Moteur	21/05/2007	Contrôle de l'équipement
Reprise dans réservoir de Belmont (8010)	Télésurveillance	22/05/2007	Réinitialisation
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Armoire de commande	01/06/2007	Modification du paramétrage du variateur de vitesse
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Armoire de commande local	11/06/2007	Mise en place d'un compteur horaire supplémentaire
Réservoir de Belmont	Sondes nitramètre (x3)	26/06/2007	Modification de paramétrage
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Satellite commun B1 et B2	03/07/2007	Modification du paramétrage
Reprise dans réservoir de Belmont (8010)	Armoires (2) local pompes	03/08/2007	Essai et contrôle de l'équipement
Reprise dans réservoir de Belmont (8010)	Pompe de reprise n°1	06/08/2007	Remise en état de fonctionnements des pompes
Reprise de Cordouan	Poste local de télésurveillance	06/08/2007	Modification du paramétrage de l'équipement
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Armoire poste local télésurveillance	28/09/2007	REEMPLACEMENT LE 28/09/2007
Réservoir de Belmont	Turbidimètre 1	09/10/2007	Etalonnage de l'équipement
Station de Chauvignac	Poste local de télésurveillance	20/09/2007	Nettoyage, Contrôle, Réglage le 20/09/2007

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Vanne motorisée dans regards Seudre (x2)	09/11/2007	Remplacement d'un câble
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Turbidimètre (local chloration)	07/08/2007	Démontage, Remplacement, Pose / Mise en place le 07/08/2007
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Pompe n°2	10/12/2007	Réparation d'une fuite sur le refoulement de la pompe
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Capteur de pression chloration	10/12/2007	Remise en état de fonctionnement
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Turbidimètre	23/07/2007	Repose le 23/07/2007
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Armoire de commande	22/08/2007	Réglage le 22/08/2007
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Armoire de commande	4/10/2007	Diagnostic, Remplacement, Essai le 04/10/2007
Station de Chauvignac	Armoire disjoncteur général	4/10/2007	Contrôle réglementaire électrique le 04/10/2007
Station de Chauvignac	Analyseur de chlore	27/07/2007	Démontage, Remplacement, Réparation le 27/07/2007
Station de Chauvignac	Hydraulique	27/07/2007	Lubrification le 27/07/2007
Réservoir de Belmont	Armoire de commande chloration	01/10/2007	Raccordement le 01/10/2007
Réservoir de St Pierre	Turbidimètre	07/08/2007	Démontage, Nettoyage, Remplacement le 07/08/2007
Réservoir de St Pierre	Débitmètre	16/11/2007	Réglage le 16/11/2007
Vanne des Tilleuls	Télesurveillance	5/10/2007	Renouvellement le 01/10/2007, Raccordement le 05/10/2007
Réservoir de Belmont	Sondes nitramètre (x3)	11/12/2007	Mise en place d'un réducteur de pression
Exhaure du marché de gros	Armoire générale	18/12/2007	Mise en conformité électrique suite à un rapport réglementaire
EXPORT SYNDICAT DE CHENAC	EXPORT SYNDICAT DE CHENAC (compteur fictif)	23/05/2007	Remplacement du capteur d'impulsions

Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station de Chauvignac	Débitmètre Chlore	22/01/2007	Renouvellement du débitmètre d'injection de chlore
Reprise dans réservoir de Belmont (8010)	Ballon anti-bélier	26/01/2007	Remplacement de la vessie du ballon anti bélier
EXPORT SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	RUE JEAN MOULIN	02/02/2007	Renouvellement du mécanisme approvisionné en 2005
Exhaure du marché de gros	Télesurveillance	06/02/2007	Renouvellement d'une carte électronique de l'équipement
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Pompe forage	13/03/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Moteur pompe n°3	14/03/2007	Rebobinage du moteur de l'équipement
Réservoir de St Pierre	Stabilisateur de pression amont sur adduction Chauvignac-Belmont	14/03/2007	Renouvellement total de l'équipement
Vanne des Tilleuls	Poste local de télesurveillance	15/03/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Hydrojecteur n°1	20/03/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Démarrateur pompe forage	20/03/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Hydrojecteur n°2	12/04/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Hydrojecteur n°3	12/04/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Hydrojecteur n°4	12/04/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Panneau support analyseurs chlore + turbidimètre	14/05/2007	Renouvellement total et déplacement de l'équipement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Variateurs pompe n°2	25/06/2007	Renouvellement d'une carte électronique de l'équipement
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Pompe n°2	29/06/2007	Réfection complète de l'équipement
Réservoir de St Pierre	Pompe javel dans local chloration	16/07/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station & surpresseur dans réservoir de St Pierre (8030)	Variateur pompe n°1	23/07/2007	Renouvellement d'une carte électronique de l'équipement
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Chloromètre n°1	26/07/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Disjoncteur P2	26/07/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Débitmètre Chlore n°1	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Débitmètre Chlore n°3	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Débitmètre Chlore n°4	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Régulateur électronique (2 entrées) n°1	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Débitmètre Chlore n°2	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Vanne modulante adduction Bourgeoisie	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Vanne modulante adduction bâche	30/07/2007	Démontage, Remplacement le 30/07/2007
Réservoir de Belmont	Vanne modulante adduction Chauvignac	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Vanne modulante distribution	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Moteur	23/08/2007	Réfection complète du moteur de l'équipement
Station de Chauvignac	Vanne modulante	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Capteur de pression	23/08/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Débitmètre Chlore	03/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Régulateur électronique chloration	03/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Plaques de couverture accès ancien anti-bélier (local pompe)	09/09/2007	Renouvellement de deux plaques de couverture sur un regard
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Chloromètre n°2	12/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Transmetteur Turbidimètre	12/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Station de Chauvignac	Sonde Turbidimètre	18/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Régulateur électronique (2 entrées) n°2	18/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Réservoir de Belmont	Régulateur électronique (2 entrées) n°3	18/09/2007	Renouvellement total de l'équipement
Vanne des Tilleuls	Télésurveillance	20/09/2007	Renouvellement d'une carte électronique de l'équipement
Réservoir de Belmont	Régulateur électronique (2 entrées) n°4	1/08/2007	Démontage le 01/08/2007
Station & accélérateur la Bourgeoisie n°1 & 2	Tuyauterie de refoulement	10/12/2007	Renouvellement du refoulement de la pompe n°2

9.1.2 Réseaux et branchements

9.1.2.1 Branchements

Branchements neufs

178 branchements ont été réalisés cette année

9.1.2.2 Compteurs

Nombre de compteurs renouvelés dans l'année

Diamètre du compteur	Nombre
<= 15 mm	470
20 mm	27
25 mm	18
30 mm	10
40 mm	18
50 mm	1
> 50 mm	4
Total	548

9.1.3 Autres interventions

Liste des interventions effectuées sur le réseau :

Liste des interventions effectuées sur le réseau :

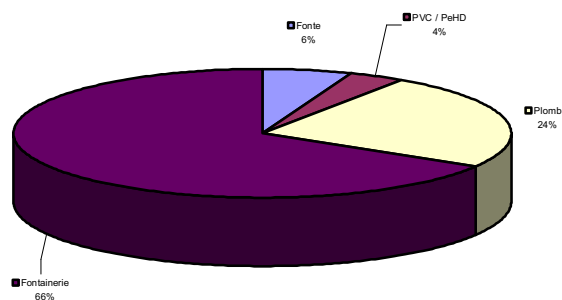
Type d'intervention	Nombre
Casses et fuites sur conduite	17
Fuite sur collier de prise en charge	11
Fuite sur branchement	82
Intervention sur régulateur de pression	1
Intervention sur ventouse	1
Intervention sur vanne	4
Intervention sur vidange	
Intervention sur robinetterie de branchement	210

Ruptures de canalisation par type de matériau :

Nature	Branchements	Réseau	Total
Acier			
Fonte		17	17
PVC / PeHD	11		11
Plomb	71		71
Fibre Ciment			
Fontainerie	* 195		195
		Total	294

* Remplacement des robinets d'arrêt avant compteurs

Répartition des ruptures de canalisation par type de matériau



Remplacement des pièces de fontainerie corrodées



- ◆ 126 Campagnes de purge sur réseau ont été réalisées au 1er et au second trimestre
- ◆ 26 Instructions pour avis de permis de construire avec courrier à la DDE ont été instruites
- ◆ 108 Demandes d'intention de commencement de travaux ont été instruites

9.2 TACHES D'EXPLOITATION

9.2.1 Nettoyage et désinfection des réservoirs et des bâches

Les nettoyages des réservoirs ont été réalisés aux dates suivantes :

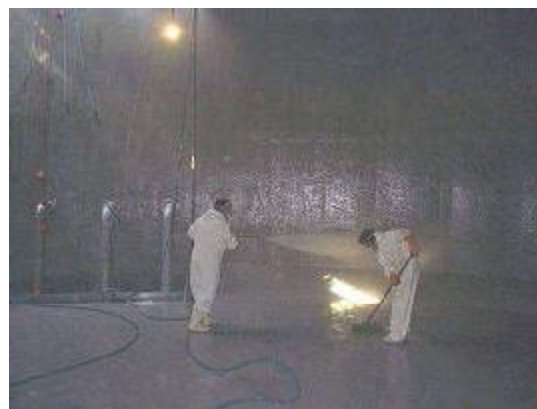
Désignation des réservoirs	Date du nettoyage
BELMONT réservoir	11/10/2007
BELMONT bâche	26/09/2007
St PIERRE	04/10/2007
CORDOUAN bâche	11/05/2007

Méthode Employée



Pulvérisation de l'Herlirapid TW

Rinçage et désinfection à l'eau additionnée de Herlisisil



Produits utilisés : HERLIRAPID TW, produit autorisé d'emploi par le ministère de la santé après avis favorable du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (**Circulaire Ministérielle DGS/PGE/1D n° 1004 du 10.06.92**).

Matériel : Equipement mobile autonome composé de :
 - Groupe électrogène.
 - Cuves de stockage.
 - Pulvérisateur pour l'application des produits de lavage et de désinfection.

Moyens Humains : Opérateurs Spécialisés.

9.2.2 Travaux de recherche de fuites

Travaux de recherche de fuites

Dans le cadre des recherches de fuites, **50.0 km** de réseau ont été auscultés par une équipe spécialisée, dans la zone Sud (bordure littorale) équipée de canalisations en fonte grise.

Méthode employée

Détection de fuite par corrélation assistée par ordinateur



2 valises avec capteurs / émetteurs



sur ordinateur en liaison radio avec capteur



Opérateur

Principe de fonctionnement :

La corrélation est la détection de fuite d'eau sur réseaux de canalisations en charge et enterrés, assistée par le calcul. Le bruit généré par la fuite se propage à une certaine vitesse de part et d'autre de la conduite. Des capteurs enregistrent le bruit de la fuite qui sera transmis au corrélateur par liaison radio. A partir de la différence de temps que met le bruit de la fuite pour arriver au capteur par rapport à l'autre on obtient un écart de temps de propagation. Avec cette valeur, on peut déterminer la position de la fuite.

9.2.3 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des installations électriques, des ballons anti-béliers et des appareils de levage ont été réalisés suivant la réglementation en vigueur.

Les contrôles réglementaires des installations électriques ont été effectués aux dates suivantes :

Installations	Date du contrôle
Station de Chauvignac	02/10/2007
Station de la Bourgeoisie 1	02/10/2007
Station de la Bourgeoisie 2	02/10/2007
Forage du Marché de Gros	27/09/2007
Réservoir et bâche de Belmont	27/09/2007
Réservoir et forage de Saint-Pierre	27/09/2007
Vanne motorisée rue des Tilleuls	Contrôle tous les 2 ans
Station de reprises et bâche de Cordouan	27/09/2007
Armoire débitmètre rue Jean Moulin	Contrôle tous les 2 ans

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

10 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

10.1 SUR LES STATIONS

Sans objet pour 2007.

10.2 SUR LES RESERVOIRS

Sans objet pour 2007.

10.3 SUR LE RESEAU

Liste des travaux réalisés sur le réseau :

Localisation	Description des travaux	date
Quai Amiral Meyer Voûtes du port	Renouvellement de canalisations et repiquage des branchements	Octobre 2007
Lieu-dit « Beauregard » Commune de Semussac	Fourniture et pose d'un robinet-vanne Ø 500mm sur le feeder Ø 500mm provenance Chauvignac	Mars 2007
Rue du Colonel Desplats	Renouvellement de 28 branchements plomb	Février 2007
Rue de l'Electricité	Renouvellement de 11 branchements plomb	Février 2007
Rue des Ombrages	Renouvellement de 4 branchements plomb	Octobre 2007
Rue du Hâ	Renouvellement de 17 branchements plomb	Décembre 2007
Boulevard Champlain	Renouvellement de 31 branchements plomb	Novembre 2007
Rue de la Coopérative (partie basse)	Renouvellement de 8 branchements plomb	Novembre 2007
Rue Pierre Billaud	Renouvellement de 9 branchements plomb	Février 2007
Boulevard de la Côte d'Argent (entre rue de l'Estuaire et rue de la Corniche)	Renouvellement de 15 branchements plomb	Janvier 2007
Rue Léonce Laval	Renouvellement de 19 branchements plomb	Janvier 2007

11 LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE L'EXPLOITANT

11.1 SUR LES INSTALLATIONS

Ouvrages

Station de pompage de la Bourgeoisie

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Etanchéité :

- Etanchéité du toit terrasse à revoir (**Urgent !!**)

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- RAS

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- RAS

Qualité de l'eau :

- Mettre en place un traitement des pesticides par filtration sur charbon actif en grains. (action engagée)



Résurgence de Chauvignac

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Etanchéité :

- Etanchéité du toit terrasse à revoir

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- Mettre en place des vannes de sectionnement sur la canalisation de refoulement Ø 500 mm.

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- RAS

Qualité de l'eau :

- RAS



Forage du Marché de Gros

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Etanchéité :

- RAS

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- Renouveler la canalisation de refoulement entre l'aérodrome et le réservoir de Belmont (fonte grise centenaire – 3 à 5 fuites par année, intervention difficile compte-tenu de la position de la canalisation en bordure de la RN150)

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- RAS

Qualité de l'eau :

- Analyseur de turbidité à installer



Forage d'Arces-sur-Gironde

- Equipement du forage et raccordement sur le feeder Ø 500 mm à prévoir



Forage de Saint-Pierre

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- RAS

Sécurité travailleurs :

- RAS

Qualité de l'eau :

- Prévoir la mise en place d'un analyseur de conductivité



Réservoir de Belmont

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Étanchéité :

- Prévoir l'étanchéité de la cuve et du dôme

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- Renouvellement de la colonne de distribution Ø 350 mm, ainsi que la colonne d'adduction en provenance de la bache en Ø 350 mm.

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- Pose de points d'ancrage
- Renouvellement et Installation de crinolines sur l'échelle d'accès à la cuve
- Mise aux normes des équipements de sécurité existants
- Mettre en place des colonnes sèches pour sécuriser les opérations de nettoyage et désinfection

Qualité de l'eau :

- RAS



Bâche de Belmont

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Etanchéité :

- RAS

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- RAS

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- Pose de points d'ancrage

Qualité de l'eau :

- RAS



Réservoir de Saint-Pierre

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- Remplacer les hublots

Étanchéité :

- Prévoir l'étanchéité du dôme

Chloration :

- Mettre en place une stérilisation au chlore gazeux

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- Mise en place d'un clapet anti-retour sur la canalisation de distribution

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

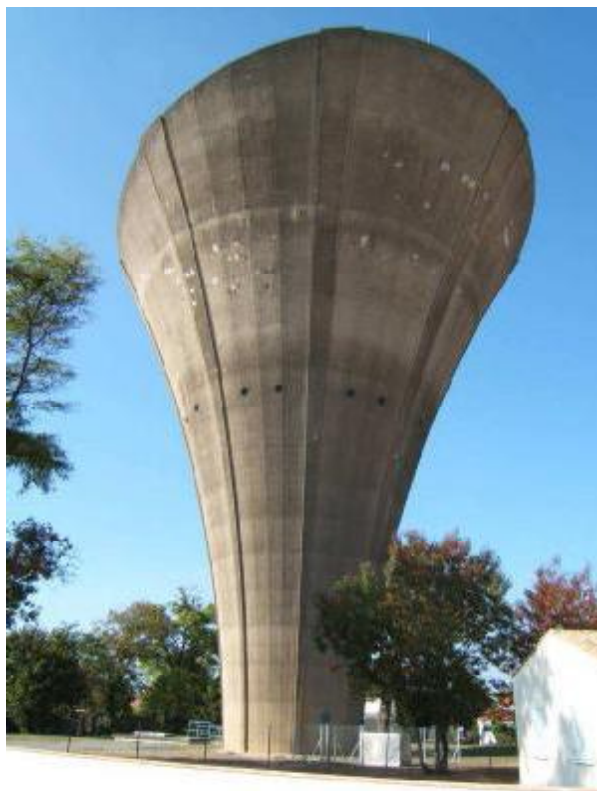
- Pose de points d'ancrage
- Mettre en place des colonnes sèches pour sécuriser les opérations de nettoyage et désinfection
- Mettre en place des plinthes sur les périmètres des paliers

Qualité de l'eau :

- Mettre en place un bac de récupération des eaux d'échantillonnage

Suppression :

- RAS



Bâche de Cordouan

Génie-civil :

- RAS

Huisseries :

- RAS

Etanchéité :

- RAS

Chloration :

- RAS

Clôture :

- RAS

Canalisations - Robinetterie :

- RAS

Eclairage

- RAS

Sécurité travailleurs :

- Mettre en place une crinoline sur l'échelle d'accès au local pompes

Qualité de l'eau :

- RAS



11.2 SUR LE RESEAU

RESEAU

- **Programmation du renouvellement des branchements plomb**

Nombre de branchements plomb renouvelés en 2007 : 155 branchements

- Rue des carrières (1^{er} trimestre 2008)
- Boulevard de Lattre de Tassigny (entre le n°86 et le n°108) (1^{er} trimestre 2008)
- Rue Joliot Curie (2^{eme} trimestre 2008)

Le respect du décret 2002-1220 du 21 décembre 2001 impose de remplacer les branchements plomb avant 2013

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Acadie	rue de l'	
Accacias	Av. des	2
Adélaïde	Av.	
Ader	Place Clément	
Adolphe Adam	Rue	
Aigrette blanche	Rue de l	
Albatros	Rue des	
Albert 1°	Boul.	108
Albizzia	Imp. des	
Alques	Allée des	4
Alsace-Lorraine	Rue	34
Althéas	Imp. des	
Amandiers	Rue des	
Amazones	Rue des	10
Ampère	Rue André-Marie	
Amphitrite	Rue	6
Ancien octroi	Allée de	5
Angoulême	Av. d'	10
Anopolis Royal	rue de l'	
Ansaldi	Rue	
Aquitaine	Av. Alénior d'	139
Arago	Rue François	
Arc	Imp. Jeanne d'	
Arc	Rue Jeanne d'	21
Arsonval	Rue d	
Arts	Rue des	
Atlantique	Av de l'	30
Aubert	Rue Louis	
Aubigné	Rue Aarippa d'	2
Audouin	Rue du Dr	42
Audran	Rue Edmond	
Audran	Rue Edouard	
Aulnes	Rue des	
Aunis	Rue d'	17
Baccara	Portique du	
Baillet	Bd.	62
Bains	Rue des	17
Bambins	Allée des	8
Barthe	Rue Albert	3
Bastie	Av. M.	47
Bataillon	Allée	12
Baudet	Rue G.	10
Bécassines	Rue des	
Bégonias	Rue des	
Béquier	Rue G.	
Bel Air	Rue	
Belettes	Allée des	
Bellamy	Bd.	50
Bellamy	Petite Allée	
Bellay	Rue J. du	
Belleau	Rue R.	
Bellonte	Rue M.	
Berger	Rue du	25
Bergeronnettes	Allée des	
Berlioz	Allée H.	
Bernache	Rue de la	
Bernard	Rue Claude	
Berthelot	Rue M.	
Besançon	Rue Pasteur S.	
Besson	Rue J.	
Bigareaux	Rue des	
Billaud	Rue V. et P.	
Billois	Rue H.	
Bir-Hakeim	Place	
Bizet	Rue G.	
Blaireau	Allée du	
Blanchet	Rue E.	14
Blériot	Rue L.	
Bleuets	Rue des	
Bocage	Av. du	11

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Bocage	Impasse	
Boieldieu	Allée F-A	
Bois	Av. du	21
Bois de la	Impasse	
Bolleau	Rue R. et M.	
Bordeaux	Av. De	16
Boucher	Impasse Helene	
Bouchet	Av. L.	43
Bouin	Square Mar	
Boulan	Av. F.	
Boulan	Av. H.	16
Bouleaux	Impasse des	
Bouvreuils	Allée des	
Bouvreuils	ch. De l'allée des	
Brandes	Chemin des	
Brandes	Rue des	8
Branly	Rue E	
Brantôme	Rue	7
Briand	Bd. A	
Brick	Allée du	
Brigade RAC	Square	
Brochet	Allée du	7
Brusset	Rue Max	
Bruyères	Rue des	
Burlats	Impasse des	
Cadot	Rue	8
Cailles	Rue des	7
Caillie	Rue R.	12
Calmette	Rue Dr	6
Camélias	Imp. Des	
Camus	Rue A.	
Capucines	Allée des	
Carel	Rue du	
Carnot	Bd.	32
Carrel	Place A.	
Carrières	Rue des	
Cartier	Allée J.	10
Cartier	Rue J.	16
Cartron	Rue Cdt R.	12
Casino	Portique du	
Castors	Rue des	
Caudron	rue du Square G.	
Cèdres	Rue des	
Cendrilles	Rue des	72
Centre	Rue du	
Cerisiers	Rue des	44
Chabrier	Rue E.	
Chalets	Rue des	8
Chamboulan	Rue R.	3
Champ des	Rue du	19
Champagne	Rue de la	
Champagnolle	Chemin de	
Champlain	Bd.	61
Champs	Allée des	
Chanoine Raud	Rue du	9
Chant de	Allée du	
Chant des grives	Allée du	
Chantegrelet	Allée du	
Chanteloube	Allée du	
Chantermerle	Allée du	
Charcot	Av. du Dr	43
Chardonnerets	Rue des	
Charmes	Rue des	
Charron	Square René	
Châtaigniers	Rue des	
Château d'eau	Rue du	19
Chaumiolo	Imp.	6
Chay	Allée du	4
Chay	Place du	3
Chay	Rue du	23

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Chênaie	Av de la	12
Chênes	Allée des	5
Chênes verts	Av. des	
Chesnaie	All. de la	4
Chevalier du	Rue du	32
Chèvrefeuilles	Allée des	
Chevreuils	Imp. Des	
Chevreuils	Rue des	
Christiné	Rue H	
Cinq Janvier 45	Bd. Du	10
Civettes	Rue des	
Clairière	Av. de la	12
Claudiel	Rue P.	
Clemenceau	Bd. G.	80
Clemenceau	voies Cité	
Clemenceau -	Voie	
Clochettes	Bd. Des	7
Clos du Maine	Allée du	
Clos fleuris	Allée des	
Clos fleuris	Rue des	
Clouzit	Rue du	44
Cocteau	Rue J.	
Cognac	Av. du	
Col vert	Rue du	
Coli	Rue F.	
Colibri	Rue du	
Collège	Av. du	12
Colombes	Rue des	
Combe de Mons	Rue	25
Commerce	Rue du	
Conche du Chav	Av. de la	17
Concorde	Rue de la	17
Congrès	Av. des	40
Coopérative	Allée de la	8
Coopérative	Impasse de la	
Coopérative	Rue de la	11
Coppée	Rue F.	6
Coquelicots	Rue des	
Corail	Impasse du	
Cordouan	Bd. De	58
Cormorans	Rue des	
Corniche	Chem. piéto. De	
Corniche	Rue de la	8
Costes	Rue D.	
Côte d'argent	Bd. De la	27
Côte d'argent	Chem. de la	9
Coteau	Rue du	6
Côte	Allée du	
Cottages	Av. des	12
Cottages	Rue des	
Couperin	Rue F.	
Courants	Rue des	
Courlis	Rue des	
Courte	Rue	6
Coutant	Allée	10
Cyprès	Rue des	
Cythère	Allée de	3
Cytises	Impasse des	
Dartagnan	Rue R.	16
Dasseux	Rue Léon	
Dauphin	Rue des	
Daurat	Rue D.	
De Gaulle	Place Ch.	
Debré	Rue Robert	
Debussy	Rue Claude	
Delasalle	Av. Gouvern. P.	8
Delav	Rue J.	
Delessert	Rue B	4
Delibes	Rue L.	
Desplats	Rue Col.	

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Detrovat	Rue M.	
Deuxieme	promenade	
Didier	Allée	3
Doumer	Portique	
Doumer	Rue P.	82
Dragon	Quai et Prom du	
Du Bellay	Rue J.	
Du Gua	Allée P.	8
Du Gua	Rue P.	52
Dukas	Rue P.	
Dunant	Rue H.	
Dunes	Allée des	7
Dunes	Av. des	7
Dunes	Av. N. Dame des	15
Dyvorne	Rue P.	9
Ecluse	Rue de l'	38
Ecoles	Rue des	24
Ecureuils	Av. des	6
Eqlantiers	Av. des	8
Ei-Alamein	Rue	
Electricité	Rue de l'	
Emilie	Av.	16
Engoulevents	Allée des	
Epéailles	Allée des	12
Epervier	Allée de l'	
Epicéas	Allée des	
Erables	Rue des	
Ermitage	Av. de l'	3
Espadon	Rue de l'	
Espagnol	Allée de l'	
Esperance	Av de l'	
Estuaire	Rue de l'	2
Esturgeons	Rue des	
Etang	Bd. De l'	48
Etoile de la Mer	Rue	28
Etoiles	Rue des	3
Europe	Cours de l'	
Express	Voie	
Falaise	Av. de la	26
Falaise	Bd. G. de la	11
Faupigné	Rue de	
Fauvettes	Rue des	28
Faveau	Allée	8
Filleux	Rue P.	
Flamants	Rue des	
Fleurs	Allée des	19
Fleurs de la paix	Rue	
Flots	Rue des	
Foch	Place	14
Foix	Rue L. De	8
Foncillon	Facade de	
Foncillon	Rue de	43
Font de Cherves	Rue	
Fontaine	Place de la	5
Fort	Av. du	9
Fougères	Rue des	
Fouines	Allée des	
France	Rue A.	17
François 1°	Rue	11
Frènes	Allée des	
Fresnel	Rue A.	
Fromentin	Rue E.	
Front de Mer		
Furets	Allée des	22
Fusains	Allée des	
Futaies	Av. des	12
Gaboriau	Rue E.	
Gaqnerot	Imp	
Gaillard	Rue E.	18
Galiote	Rue de la	

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Galissonnière	Allée de la	2
Galissonnière	Rue de la	9
Gambetta	Rue	40
Ganne	Rue L	
Gantier	Pl. du Dr	11
Gardes	Rue des	71
Gare	Pl. de la	
Garenne	Chem. De la	
Garenne	Rue de la	14
Garnier	Bd. Frédéric	
Garnier	Rue Maurice	8
Gate-Bourse	Chemin de	
Gate-Bourse	Rue	
Gate-Bourse	Rue de la	
Gauffier	Rue R	4
Gaulle	Place Charles de	
Gauthier	Imp. Barthélémy	
Gauthier	Rue B.	18
Geais	Rue des	
Genettes	Allée des	
Georgeon	Rue	2
Georges	Allée	3
Gibert	Rue L.	
Glacière	Rue de la	28
Glaïeuls	Allée des	8
Glycines	Allée des	
Goélands	Av. des	
Gombaud	Cité	
Gosport	Quai de	
Goulebenèze	Rue	22
Gouly	Rue Jean	15
Grand Bois	Av. du	
Grand Fief	Av. du	
Grand Logis	Allée du	
Grand Maine	Rue du	5
Grande Conche	Av. de la	53
Grande Plage	Av. de la	20
Grandière	Bd. De la	16
Grenadiers	Rue des	
Grillons	Rue des	
Grillotes	Rue des	
Grives	Imp. Des	
Grotte	Rue de la	
Guérin	Allée du Dr.	
Guiquiers	Rues des	
Guilbaud	Av. du Chanoine	22
Guilbot	Pl. M.	
Guillaumet	Rue H.	
Guinielle	Rue de	
Guiton	Imp.	
Hâ	Rue du	
Hay	Rue Jean	5
Hedde	Av. Daniel	16
Herminier	Quai de l'	
Hermitage	rue de l'	
Hirondelles	Rue des	7
Homme blanc	Allée de l'	
Homme blanc	Chemin de l'	8
Houx	Allée du	
Huit Mai 45	Square du	
Huppe	Rue de la	
Industrie	Rue de l'	9
Iris	Rue des	
Isaure	Av. Clémence	18
Jacqueline	Allée	9
Jardins	Av. des	16
Jasmins	Allée des	1
Jeanne	Av.	8
Jeannette	Rue	12
Joliot-Curie	Av Dr.	17

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Jônain	Rue Pierre	48
Jonquilles	Rue des	
Juifs	Square des	
Juliette	Av.	10
Kennedy	Square John F.	
Kérimel de Ker.	Esp. de	
Lacambra	Allée	4
Lacaze	Av. Jean	30
Lachaud	Rue du Col.	18
Laennec	Rue René	
Laidet	Rue P.C.	
Lainé	Imp	20
Lair	Bd. Louis	28
Laisné	Allée	
Lambert	Allée C.	
Lamoureux	Rue Paul	
Lamy	Allée Franck	19
Lamy	Bd. Franck	82
Lanterne	Allée de la	8
Lartigue	Rue Henri	
Lasse	Allée de la	
Lasse	Chemin de la	
Latouche-Tréville	Rue	10
Lauriers	Rue des	8
Laval	Rue Léonce	
Lavandes	Pl. des	
Lavoisier	Rue A.L. de	
Leclerc	Av. Mal.	22
Lehucher	Rue J.	24
Lépine	Av Louis	
Lherminier	Quai	
Libération	Av. de la	50
Liège	Rue de	8
Lilas	Allée des	4
Limoges	Av. de	8
Linottes	Rue des	
Loriots	Allée des	
Loti	Rue Pierre	
Lougre	Allée du	
Louise	Av.	43
Loumade	Allée de	
Loutres	Rue des	
Lucazeau	Rue Amédée	22
Madeleine	Av.	9
Magnolias	Rue des	
Maine-Arnaud	Av. du	56
Maine-Geoffroy	Av. du	29
Maisonfort	Av. de	12
Maisonfort	Imp.Rte de	9
Maisonfort	Route de	
Malraux	Rue André	
Manche	Rue de la	
Manet	Rue Edouard	
Marais de	Allée du	
Marché	Petite allée du	
Marché	Rue du	
Margareth	Rue	11
Marguerites	Av. des	
Marina	Allée	10
Marine	Rue de la	12
Marne	Allée de la	12
Marne	Bd. De la	57
Marot	Rue Clément	
Marquissette	Allée	5
Marronniers	Allée des	18
Marronniers	Av des	
Martinets	Allée des	
Martres	Rue des	
Matisse	Rue Henri	
Mattes du Gua	Allée des	

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Matthieu	Rue Asp.	4
Mauriac	Rue P	
Menodot	Allée de	
Mériot	Rue H.	3
Merisiers	Impasse des	
Merles	Rue des	
Mermoz	Rue Jean	10
Mésanges	Rue des	8
Messager	Rue André	
Messiaen	Rue O.	
Métadier	Rue du Dr Paul	62
Métairie	Av. de la	17
Métairie	Rue de la	6
Meunier	Rue A. Gabriel	
Meyer	Quai de l'Amiral	
Mignardises	Allée des	6
Mimosas	Allée des	
Mimosas	Av des	14
Mirage	Rue du	11
Miramar	Rue	7
Mohammedia	Prom. De	
Moineaux	Rue des	8
Moiroux	Rue R	35
Monastir	Quai de	
Montmartre	Rue	7
Montréal	Rue de	
Mouettes	Allée des	
Mouettes	Rue des	15
Moulin	Rue Jean	
Moulins	Rue des	23
Myosotis	Rue des	
Nadar	Rue Felix	
Nid d'Aigle	Av. du	16
Nid d'Aigle	Imp. Du	4
Nids	Allée des	6
Niepe	Allée	
Noisetiers	Rue des	
Notre-Dame	Place	
Notre-Dame	Rue	12
Nouaille-Degorce	Rue Dr	34
Noues	Allée des	
Nungesser	Rue Charles	
Oasis	Av. de l'	
Océan	Bd. de l'	28
Oëillets	Allée des	
Oiselière	Allée de l'	
Oiselière	Rue de l'	
Oison	Allée de l'	
Olga	Av.	3
Olivier	Imp.	2
Ombrages	Av. des	4
Ombrages	Allée des	4
Orangerie	Allée de l'	3
Ormeaux	Rue des	
Ormes	Rue des	
Oubangui-Ch.	Prom. Deuxieme	
Paix	Rue de la	30
Palissier	Rue Elie	17
Palissy	Rue Bernard	31
Papin	Rue Denis	
Pâquerettes	Rue des	
Parc	Allée du	3
Parc	Av. du	48
Parc	Imp. Du	
Paris	Av. de	41
Pariset	Rue du Cdt	19
Passeroses	Allée des	
Passeroses	Rue des	
Pasteur	Rue	53
Pastourelles	Allée	8

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Patelles	Impasse des	
Pechers	Rue des	
Pelletan	Rue E.	12
Pelletier	Sq. E.	
Perche	Bd. De la	69
Perdrix	Rue des	
Perpigna	Allée de	12
Perpigna	Bd. De	24
Perrault	Rue Charles	
Personne de	Rue G.	
pervenche	CH rural	
Pervenches	Rue des	
Petit Parc	Av. du	
Pétite Ferme	Allée de la	
Pétrus Rideau	Rue	
Peupliers	Pet. Allée des	
Phare du Chay	Rue du	
Phare St Pierre	Rue du	46
Pierre et Marie	Rue	
Pigeonnier	Bd. Du	
Pins	Allée des	
Pins	Av. des	
Pinsons	Rue des	34
Pissaro	Rue C	
Pitorie	Rue de la	
Pivert	Rue du	
Pivoines	Rue des	31
Plage	Portique de la	
Plage	Rue de la	
Plaine	Allée de la	8
Plaine	Route de la	
Plaine	Rue de la	
Platanes	Av des	14
Plateau de	Av. du	16
Pleïade	Rue de la	
Pluviers	Rue des	
Poché	Rue Dr E	11
Poincaré	Rue Prés	8
Pointe de Grave	Rue de la	10
Pommes aigres	Chem. De	
Pont du Gua	Rue du	9
Pontailiac	Av. de	
Pontailasolis	Voie Nouvelle	
Port	Portique du	
Port	Grand Portique du	
Poste	Portique de la	
Poste	Rond-point de la	
Poullain	Rue Lucien	8
Pourteau de	Rue du	11
Pré-Moine	Allée du	
Prévost	Allée	9
Primevères	Av. des	
Printemps	Rue du	
Proteau	Allée	2
Providence	Rue de la	17
Puisade	Rue de la	
Quatrième	Av. du	
Quatrième	Place du	
Quebec	Av. du	
Quintard	Rue A.	
Rabelais	Rue F.	
Rabier	Rue B.	
Raquette	Allée	8
Raquette	Allée	
Rainettes	Allée des	
Rateau	Rue Auguste	16
Ration	Rue de	
Ratoire	Allée de la	6
Rausenbaum	Square Hélène	
Ravel	Allée Maurice	

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Ravon d'or	Allée du	
Regazzoni	Av. Charles	
Renaissance	Rue de la	24
Renards	Rue des	
Renoir	Rue Jean	
Replat	Allée du	
République	Bd. de la	17
Reutin	Bd. Félix	
Rhin Danube	Rond point	
Ribert	Allée	2
Rideau	Rue Pétrus	16
Robert	Allée Marc	25
Robert	Rue Jules	
Roberval	Rue G. Personne	
Robillard	Allée	5
Robin	Rue Etienne	12
Robitailé	Rue Cdt	5
Roche	Rue de la	
Rochefort	Av. de	68
Rochers	Allée des	
Rond-Point	Av. du	36
Ronsard	Rue	
Rosiers	Allée des	5
Rosiers	Imp. des	3
Rosiers	Pet. Allée des	
Rosiers	Rue des	
Rosignols	Allée des	
Roussel	Rond-Point A	
Roux	Rue Dr	7
Ruibet & Gati.	Rue ss-lieut	
Rullas	Rue des	
Sables	Rue des	14
Sabliers	Quai des	
Saintonge	Rue de la	11
Salamandre	Rue de la	
Sand	Rue George	
Sansonnets	Rue des	
Sarcelles	Allée des	
Saujon	Rue de	32
Saules	Rue des	
Schuman	Pl. Robert	
Schweitzer	Rue Albert	
Semis	Allée des	9
Semis	Av. des	149
Semis	Rue des	10
Séquoïas	Allée des	
Sion	Rue de	14
Sirènes	Rue des	8
Sisley	Rue A	
Sorbiers	Chemin des	
Souquièrre	Rue Col G.	10
Source	Rue de la	8
Sous-Bois	Allée des	
St Exupéry	Pl. A. de	
St François	Av.	8
St Laurent	rue du	
St Martin	Allée	5
St Nicolas	Allée	8
St Pierre	Rue de	5
St Vincent	Allée St	
Suraud	Allée	8
Tadornes	Rue des	
Tamaris	Allée des	9
Tamaris	av des (pte)	
Tamaris	Av. des	12
Tartane	Rue de la	
Tassigny	Bd de Lattre	65
Tennis	Av. des	5
Terrasse	Rue de la	15
Terrier	Rue du	

Liste des rues		Branchements plomb au 30/04/2007
Tertre	Rue du	
Teulère	Rue	7
Théâtre	Portique du	
Thibaudeau	Rd-Pt Cdt	
Thiers	Bd.	13
Thuyas	Allée des	
Tilleuls	Av. des	63
Torchut	Rampe	
Tourterelles	Allée des	3
Treille	Rue de la	
Treizième Dragon	Square	
Trembles	Rue des	
Trémoille	Ch. du Square de	8
Trémoille	voies du Square	
Troènes	Rue des	
Tulipe	Rue de la	
Utrillo	Rue M.	
Vaques	Allée des	9
Vaques	Av. des	10
Val-Joyeux	Av. du	
Vallières	Av. de	24
Valombre	Av. de	13
Vanneaux	Rue des	
Vengeur	Rampe du	24
Verdun	Av. de	44
Vergier	Allée du	
Verne	Rue Jules	7
Vieille Jetée	quai de la	
Vienne	Allée de la	9
Vignes	Impasse des	
Villon	Rue François	
Vinci	Rue Léonard de	
Violettes	Allée des	2
Violettes	Rue des	7
Vivier	Rue du	85
Zola	Av. Emile	30

- **Poursuivre le renouvellement des canalisations corrodées**
 - Avenue de Pontailiac
 - Façade de Foncillon
 - Rue Pierre Loti
 - Rue Elie Gaillard – urgent – (6 fuites en 3 ans)
 - Cours de l'Europe (aménagement voirie, déclassement de la R.N 150)
 - Avenue Maryse Bastié (aménagement voirie, déclassement de la R.N 150)
 - Rue de La République
 - Rue des Bains / Rue du Château d'Eau
 - Rue du Hâ / Rue de l'Ecluse
 - Place de la gare SNCF
 - Rue de Foncillon
 - Avenue de la Libération (entre avenue d'Aquitaine et le boulevard Franck Lamy - aménagement voirie, déclassement de la R.N 150)
 - Rue des Congrès
 - Rue P Jonain
 - Boulevard de Cordouan
 - Boulevard De Lattre De Tassigny
 - Boulevard Franck Lamy (entre boulevard de la Marne et boulevard Georges Clémenceau)
 - Boulevard Albert ler
 - Marais de Barzan
 - Marais de Bardecille
 - Avenue Emile Zola – abandon de la canalisation Ø 60 mm entre la rue du Collège et la rue Saint-François et repiquage des branchements plomb sur la canalisation existante Ø 100mm
 - Rue Roger Moiroux « cité blanche » - renouvellement de la canalisation principale et des conduites perpendiculaires et des branchements plomb. (une partie est programmée pour 2008)
 - Boulevard Champlain – renouvellement de la canalisation et branchements plomb

- **Réaliser les renforcements préconisés par le schéma directeur, notamment**
 - Rue de la République
 - Rue des Tilleuls
 - Avenue Louis Bouchet (entre le réservoir de Belmont et le giratoire de la rocade)

12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)



CER

13/05/2008

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2007

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **SUD-OUEST**
Centre **CER**
Département **CHARENTE-MARITIME**
Collectivité **ROYAN EAU POTABLE**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2006	Année 2007	Ecart en %
PRODUITS		3 044,3	3 201,5	5,2
Exploitation du service		2 049,7	2 122,3	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		871,0	1 002,0	
Travaux attribués à titre exclusif		93,9	54,8	
Produits accessoires		29,7	22,4	
CHARGES		2 854,4	2 968,3	4,0
Personnel		575,6	581,0	
Energie électrique		100,8	105,3	
Produits de traitement		5,0	7,4	
Analyses		22,8	26,8	
Sous-traitance, matières et fournitures		175,5	166,6	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		60,2	58,2	
Autres dépenses d'exploitation		351,0	283,3	
- Télécommunications, poste et télégestion		26,0	19,0	
- Engins et véhicules		78,5	54,2	
- Informatique		88,7	88,1	
- Assurances		25,7	4,3	
- Locaux		11,4	13,0	
- Divers		120,7	104,8	
Contribution des services centraux et recherche		193,5	208,1	
Collectivités et autres organismes publics (estimations)		871,0	1 002,0	
- Part collectivité		149,0	164,2	
- Autres organismes publics		722,0	837,8	
Charges relatives aux renouvellements		79,6	71,6	
- Pour garantie de continuité du service		79,6	71,6	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		67,7	70,5	
Charges relatives investissements du domaine privé		372,0	369,6	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		-20,3	17,9	
RESULTAT AVANT IMPOT		189,9	233,1	22,8
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)		63,3	77,7	
RESULTAT		126,6	155,4	22,8

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 133-038002 -175000 -01 2007105

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

13 ANNEXES

SPECIMEN
01 Janvier 2007

Référence à rappeler

56

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau

Collecte et traitement des eaux usées

Ville de ROYAN

Agglomération ROYAN ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³

Abonnement TTC

200,25 €

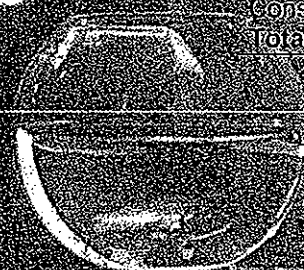
Consommation TTC

238,79 €

Total facture TTC

439,04 €

439,04 €



CER SA au capital de 1.702.000 € RCS Marennes B 715 550 091 Siège Social 1 av de Valombre 17200 Royan Pontalliac TVA Intracommunautaire n° FR 30 715 550 091

En vertu de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les services et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

SPECIMEN
01 Janvier 2008

Référence à rappeler

56

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT



REÇU

- 1 JUL. 2008

Distributeur de l'eau

Collecteur et fabricant des eaux usées

Ville de ROYAN

Agglomération ROYAN ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été faite pour une consommation de 120 m³

Abonnement TTC	204,41 €
Consommation TTC	218,87 €
Total facture TTC	423,28 €
	423,28 €



CER SA au capital de 1.792.000 € RCS Marennes B 715 550 091 Siège Social 1 av de Valombre 17200 Royan Pontailiac TVA Intracommunautaire n° FR 30 715 550 091
En vertu de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les
services et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

TARIFS POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

Distribution de l'eau : **Ville de ROYAN**
 Collecte et traitement des eaux usées : **Agglomération ROYAN ATLANTIQUE**

Evolution des prix entre le 31/12/2006 et le 31/12/2007

Date d'édition : 06/03/2008

Page : 1/1

		31 Décembre 2006	31 Décembre 2007	% Evolution
Utile	Consommation part Ville	0,10210	0,10210	%
	Consommation part CER	0,24820	0,25340	2,08%
Assainissement	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	0,04130	0,04790	16,06%
	Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	0,47320	0,52130	10,18%
	Consommation part Agglomération Royan Atlantique	0,33000	0,33000	%
	Consommation part CER	0,55470	0,50120	-9,64%
	Consommation Partenaire HT	0,43	0,43	%
	Consommation Société HT	0,80	0,75	-6,02%
	Consommation Organismes Publics HT	0,51	0,57	10,63%
	TVA	0,10	0,10	0,37%
Consommation TTC (prix unitaire)		1,85	1,85	0,37%
Consommation TTC (base 120 m3)		221,49	222,30	0,37%
Utile potable	Abonnement part CER	51,73	52,80	2,05%
	Entretien branchement part CER	4,90	5,10	4,06%
	Location compteur part CER	10,76	10,98	2,03%
	Entretien compteur part CER	6,30	6,42	1,80%
	Abonnement part Agglomération Royan Atlantique	64,98	64,98	%
Assainissement	Abonnement part CER	50,43	50,12	-0,60%
	Partie fixe Partenaire HT	64,98	64,98	%
	Partie fixe Société HT	124,12	125,42	1,05%
	TVA	10,40	10,47	0,69%
Partie fixe TTC (prix unitaire)		199,50	200,87	0,69%
Total TTC (base 120 m3)		420,99	423,17	0,52%

CER

Partenaire : Ville de ROYAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
10S Consommation part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-10-C-S-5.50-1 Consommation part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,445297		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix		
Formule de révision : $(0,15 + 0,85 \times (0,55 \times (SR14 \times K) / (SR14 \times K_0)) + 0,23 \times (ELPETU1 / (ELPETU1_0 + 0,22 \times (FSUH100 / (FSUH100_0))))))$		
formule = $0,15 + 0,85 \times S \times CS / S_0 \times CS_0 + 0,23 \times EMT / EMT_0 + 0,22 \times F / F_0$		
Applications des indices : Valeur connue		
K intermédiaire : 1,445297		

Valeurs de base des paramètres utilisés						Valeurs actualisées au 01/01/2008			
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée		
SR14	275,40000	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			447,60000		
K	1,76270	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			1,76860		
ELPETU1	106,90000						137,54457		
	Substitué avec coeff. 1,010614 par PETU00	01/11/2007	28/12/2007	MTPB n° 5431		1,010614	136,10000		
FSUH100	105,78000						159,17702		
	MM								
	Substitué avec coeff. 1,381745 par TP10a	01/08/2007	07/12/2007	MTPB N° 5428		1,381745	115,20000		

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type d'encaissement : Société

10S Consommation part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Devise : Euro

Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base

Redevance : 175000-01-10-C-S-5,50-1 Consommation part CER

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,445297

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Catégorie de branchement *Borne et poteaux incendie*
 Référence client sur tiers *Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Equipements publiques et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Equipements publiques et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

Catégorie de branchement *Autre*
 Référence client sur tiers 5618001043/5618004771/5618005219/5618005...

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

10SConsommation part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Redevance : 175000-01-10-C-S-5.50-1 Consommation part CER

Devise : Euro

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,445297

Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Autre	0,1646	0,2379	0,9717	0,6723	0,9717	0,9717

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Autre	0,6723	0,9717	0,6723	0,9717	n.r.	n.r.

Catégorie de branchement Autre

Référence client sur tiers Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]	Prix de base	Prix actualisé
Equipements publics et municipaux	0,1097	0,1585	0,6478	0,4034	0,5830	0,5830

n.r.= non assujetti à la redevance

Usage	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum		Prix de base	Prix actualisé
Equipements publics et municipaux	0,3586	0,3362	0,4859	0,2914	0,4212	n.r.

CER

Partenaire : Ville de ROYAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
10S Consommation part CER		
Redevance : 175000-01-10-C-S-5.50-1 Consommation part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,445297		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base		

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	[1, 100]	[101, 1000]	[1001, 3000]	[3001, 5000]		
Usage	Prix de base 0,1829	Prix de base 0,7470	Prix de base 1,0796	Prix de base 0,6723	Prix actualisé 0,9717	Prix actualisé 0,9178
Autre	Prix actualisé 0,2643					

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	[5001, 10000]	[10001, 20000]	20001 - Maximum			
Usage	Prix de base 0,5976	Prix de base 0,5603	Prix de base 0,8098	Prix de base 0,4856	Prix actualisé 0,7018	Prix actualisé n.r.
Autre	Prix actualisé 0,8637					

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encasement : Société
30SEntretien compteur part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-30-E-S-50-1 Entretien compteur part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix	
Formule de révision : $0,15 + (0,468 \times (SR14 \times K) / (SR14 \times K)) + (0,195 \times (ELPETU1 / (ELPETU1 + (0,187 \times FSUH100 / FSUH100)))$	
K = $0,15 + 0,468 \times (SCS / SoCS) + 0,195 \times (EMT / EMT_0) + 0,187 \times (F / F_0)$	
Applications des indices : Valeur connue	
K intermédiaire : 1,44547	

Valeurs de base des paramètres utilisés						Valeurs actualisées au 01/01/2008			
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée		
SR14	275,40000	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			447,60000		
K	1,76270	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			1,76860		
ELPETU1	106,90000						137,54457		
FSUH100	PETU00	01/11/2007	28/12/2007	MTPB n° 5431		1,010614	136,10000		
	105,78000						159,17702		
	TP10a	01/08/2007	07/12/2007	MTPB N° 5428		1,381745	115,20000		
	Substitué avec coeff. 1,381745 par TP10a								

CER

Partenaire : Ville de ROYAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encassement : Société
30S Entretien compteur part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-30-E-S-5.50-1 Entretien compteur part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008		
K : 1,44547		
Détail du calcul du coefficient de variation		
Résultat=0,15+(0,468x(SR14xK)/(SR14xKo)+(0,195xELPETU/ELPETUo)+(0,187xFSUH100/FSUH100o))		
.	0,15	0,1500000000
.	+ 0,468 x (447,6x1,7686) / (275,4x1,7627)	+ 0,763173376
.	+ 0,195 x 137,5445654 / 106,9	+ 0,250899815
.	+ 0,187 x 159,177024 / 105,78	+ 0,281396327
.		=====
.		1,445469518

K définitif : 1,44547

CRITERES TARIFAIRES

Diamètre compteur sur rubrique : (012 mm):(015 mm):(020 mm):(025 mm):(030 mm):(040 mm):(050 mm):(060 mm):(080 mm):(100 mm):(Autre)

Type de compteur : (Volume):(Vitesse):(Autre)

Diamètre compteur sur rubrique 012 mm

n.r.= non assujéti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	2,32	3,35				
Vitesse	2,32	3,35				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 015 mm

n.r.= non assujéti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	2,32	3,35				
Vitesse	2,32	3,35				

CER

Partenaire : Ville de ROAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

30SEntretien compteur part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Redevance : I75000-01-30-E-S-5.50-1 Entretien compteur part CER

Devise : Euro

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,44547

Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

Autre	n.r.	n.r.							
-------	------	------	--	--	--	--	--	--	--

Diamètre compteur sur rubrique 020 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	3,96	5,72						
Vitesse	3,96	5,72						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	6,13	8,86						
Vitesse	6,13	8,86						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 030 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	7,84	11,33						
Vitesse	7,84	11,33						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 040 mm

CER

Partenaire : Ville de ROAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

30SEntretien compteur part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Devise : Euro

Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

Redevance : 175000-01-30-E-S-5.50-1 Entretien compteur part CER

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,44547

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	10,02	14,48				
Vitesse	10,02	14,48				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	13,22	19,11				
Vitesse	13,22	19,11				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 060 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	13,22	19,11				
Vitesse	13,22	19,11				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 080 mm

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	15,83	22,88				
Vitesse	15,83	22,88				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 100 mm

RECU
1 JUL. 2008

Partenaire : Ville de ROUAN
Référence contrat : 175000/01

CER

Produit : Eau Potable
 Type de contrat : Concession
 Type d'encaissement : Société
30SEntretien compteur part CER
 Redevance : 175000-01-30-E-S-5.50-1 Entretien compteur part CER
 Devise : Euro
 Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547
 Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

n.r.= non assujéti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	26,76	38,68				
Vitesse	26,76	38,68				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique Autre

n.r.= non assujéti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
<p>40SEntretien branchement part CER</p> <p>Redevance : 175000-01-40-A-S-5.50-1 Entretien branchement part CER Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,705974</p> <p>Prix (HT) à compter du 01/01/2008 Devise : Euro Prix révisé = [K=1,705974] * Prix de base</p>		

<p>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</p> <p>Formule de révision : $0,15 + 0,85x(TP10BIS/TP10BISo)$ FORMULE = $0,15 + 0,85 TP10B/TP10Bo$ Applications des indices : Valeur connue K intermédiaire : 1,705974</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Valeurs de base des paramètres utilisés		Valeurs actualisées au 01/01/2008			
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Valeur actualisée
TP10BIS	CANAL.EG.ASST.ADDUCT.EAU SANS FOURNITURE	01/08/2007	07/12/2007	MTPB N°5428	626,60000

Partenaire : Ville de RO. N
Référence contrat : 175000/01

CER

Produit : Eau Potable
 Type de contrat : Concession
 Type d'encassement : Société

40SEntretien branchement part CER
 Redevance : 175000-01-40-A-S-5.50-1 Entretien branchement part CER
 Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,705974

Prix (HT) à compter du 01/01/2008
 Devise : Euro
 Prix révisé = [K=1,705974] * Prix de base

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,85x(TP10BIS/TP10BISo)	
.	0,15
.	+ 0,85 x (626,6/342,3)
.	=====
.	1,705974292

K définitif : 1,705974
 CRITERES TARIFAIRES

Diamètre branchement : (15):(20):(25):(30):(40):(50):(Autre)

Diamètre branchement 15

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	1,37	2,34		

Diamètre branchement 20

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	1,55	2,64		

Diamètre branchement 25

CER

Partenaire : Ville de ROUEN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
40SEntretien branchement part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,705974] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-40-A-S-5.50-1 Entretien branchement part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,705974		

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	1,86	3,17				

Diamètre branchement 30

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	2,18	3,72				

Diamètre branchement 40

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	4,60	7,85				

Diamètre branchement 50

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	9,58	16,34				

Diamètre branchement Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.	n.r.				

Partenaire : Ville de ROUEN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
10SAbonnement part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-10-A-S-5.50-1 Abonnement part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,445297		
<p>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</p> <p>Formule de révision : $(0,15 + (0,85 \times ((SR14 \times K) / (SR14 \times K_0)) + 0,23 \times (ELPETU1 / (ELPETU1_0) + 0,22 \times (FSUH100 / (FSUH100_0))))$</p> <p>formule = $0,15 + 0,85 \times S \times CS / S0 \times CS0 + 0,23 \times EMT / EMT0 + 0,22 \times F / F0$</p> <p>Applications des indices : Valeur connue</p> <p>K intermédiaire : 1,445297</p>		

Valeurs de base des paramètres utilisés						Valeurs actualisées au 01/01/2008		
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée	
SR14	INDICE SALAIRE REGION POITOU-CHARENTES BTP BASE 79	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			447,60000	
K	COEFF CHARGES SALARIALES DANS TP EN PROVINCE	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			1,76860	
ELPETU1	ELECTRICITE MOYENNE TENSION BASE 100 EN 1985						137,54457	
FSUH100	Substitué avec coeff. 1,010614 par PETU00	01/11/2007	28/12/2007	MTPB n° 5431		1,010614	136,10000	
	MM						159,17702	
	Substitué avec coeff. 1,381745 par TP10a	01/08/2007	07/12/2007	MTPB N° 5428		1,381745	115,20000	

Partenaire : Ville de RC - AN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
10SAbonnement part CER		
Redevance : 175000-01-10-A-S-5.50-1 Abonnement part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,445297		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base		

Détail du calcul du coefficient de variation		
Résultat=(0,15+(0,85x(0,55x((SR14xK)/(SR14xKo))+0,23x(ELPETU1/ELPETU1o)+0,22x(FSUH100/FSUH100o))))		
.	0,15	0,150000000
.	+ 0,85	+ 0,55
.	+ 0,23	+ 0,295933115
.	+ 0,22	+ 0,331054503
.		=====
.		1,445297495

K définitif : 1,445297	
CRITERES TARIFAIRES	
Catégorie de branchement : (Borne et poteaux incendie);(Autre)	
Référence client sur tiers : (5618001043/5618004771/5618005219/5618005...);(Autre);(VILLE DE ROYAN (5618000003))	
Usage : (Equipements publiques et municipaux);(Autre)	

Catégorie de branchement Borne et poteaux incendie
Référence client sur tiers 5618001043/5618004771/5618005219/5618005...

	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
n.r.= non assujetti à la redevance				
Usage	n.r.	n.r.		
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.		
Autre				

Catégorie de branchement Borne et poteaux incendie
Référence client sur tiers Autre

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

10SAbonnement part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Redevance : 175000-01-10-A-S-5.50-1 Abonnement part CER

Devise : Euro

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,445297

Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Usage						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Catégorie de branchement *Borne et poteaux incendie*
 Référence client sur tiers *VILLE DE ROYAN (5618000003)*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Usage						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Catégorie de branchement *Autre*
 Référence client sur tiers *5618001043/5618004771/5618005219/5618005...*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Usage						
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Autre	34,30	49,57				

Catégorie de branchement *Autre*
 Référence client sur tiers *Autre*

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Usage						
Equipements publics et municipaux	22,87	33,05				
Autre	38,11	55,08				

Catégorie de branchement *Autre*
 Référence client sur tiers *VILLE DE ROYAN (5618000003)*

Partenaire : Ville de RC AN
 Référence contrat : 175000/01

CER

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
10SAbonnement part CER		
Redevance : 175000-01-10-A-S-5.50-1 Abonnement part CER		
Devise : Euro		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,445297		
Prix révisé = [K=1,445297] * Prix de base		

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Usage	n.r.	n.r.				
Equipements publics et municipaux	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
30SLocation compteur part CER		
Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix	
Formule de révision : $0,15 + (0,468 \times (SR14 \times K)) / (SR14 \times K_0) + (0,195 \times (ELPETU1 / (ELPETU1_0) + (0,187 \times (FSUH100 / (FSUH100_0))))$	
K = $0,15 + 0,468 \times (SCS / SoCS_0) + 0,195 \times (EMT / EMT_0) + 0,187 \times (F / F_0)$	
Applications des indices : Valeur connue	
K intermédiaire : 1,44547	

Valeurs de base des paramètres utilisés							Valeurs actualisées au 01/01/2008		
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée	
SR14	INDICE SALAIRE REGION POITOU-CHARENTES BTP BASE 79	275,40000	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			447,60000	
K	COEFF CHARGES SALARIALES DANS TP EN PROVINCE	1,76270	01/08/2007	30/11/2007	MTPB N° 5427			1,76860	
ELPETU1	ELECTRICITE MOYENNE TENSION BASE 100 EN 1985	106,90000						137,54457	
FSUH100	Substitué avec coeff. 1,010614 par PETU00	PETU00	01/11/2007	28/12/2007	MTPB n° 5431		1,010614	136,10000	
	FONTE STANDARD 2GS DEPART USINES H.T. 100 MM	105,78000						159,17702	
	Substitué avec coeff. 1,381745 par TP10a	TP10a	01/08/2007	07/12/2007	MTPB N° 5428		1,381745	115,20000	

CER

Partenaire : Ville de ROYAN

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable	Type de contrat : Concession	Type d'encaissement : Société
30S Location compteur part CER		
Prix (HT) à compter du 01/01/2008		
Devise : Euro		
Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base		
Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER		
Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547		

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 015 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	3,96	5,72				
Vitesse	3,96	5,72				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 015 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 020 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	4,50	6,50				
Vitesse	4,50	6,50				

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable

Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

30SLocation compteur part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008

Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER

Devise : Euro

Date d'actualisation : 03/01/2008

K : 1,44547

Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Diamètre compteur sur rubrique 020 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.						
Vitesse	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	7,09	10,25						
Vitesse	7,09	10,25						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 025 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.						
Vitesse	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique 030 mm

Propriété de compteur sur rubrique produit Société

CER
Partenaire : Ville de ROYAN
Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable
 Type de contrat : Concession
 Type d'encaissement : Société

30S Location compteur part CER
 Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER
 Devise : Euro
 Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547
 Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	9,41	13,60				
Vitesse	9,41	13,60				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 030 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 040 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	15,20	21,97				
Vitesse	15,20	21,97				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 040 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				

Partenaire : Ville de ROUEN
Référence contrat : 175000/01

CER

Produit : Eau Potable
 Type de contrat : Concession
 Type d'encaissement : Société

30S Location compteur part CER
 Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER
 Devise : Euro
 Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547
 Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

Autre	n.r.	n.r.	n.r.						
-------	------	------	------	--	--	--	--	--	--

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	33,40	48,28				
Vitesse	33,40	48,28				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 050 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.				
Vitesse	n.r.	n.r.				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 060 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	33,40	48,28				
Vitesse	33,40	48,28				
Autre	n.r.	n.r.				

Diamètre compteur sur rubrique 060 mm
Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

Partenaire : Ville de ROYAN
Référence contrat : 175000/01

CER

Produit : Eau Potable
 Type de contrat : Concession
 Type d'encaissement : Société
30S Location compteur part CER
 Prix (HT) à compter du 01/01/2008
 Devise : Euro
 Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base
 Redevance : 175000-01-30-L-S-50-1 Location compteur part CER
 Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.		
Vitesse	n.r.	n.r.		
Autre	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 080 mm
 Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	36,62	52,93		
Vitesse	36,62	52,93		
Autre	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 080 mm
 Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.		
Vitesse	n.r.	n.r.		
Autre	n.r.	n.r.		

Diamètre compteur sur rubrique 100 mm
 Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r.= non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	39,85	57,60		
Vitesse	39,85	57,60		

Partenaire : Ville de ROYAN

CER

Référence contrat : 175000/01

Produit : Eau Potable Type de contrat : Concession

Type d'encaissement : Société

30SLocation compteur part CER

Prix (HT) à compter du 01/01/2008 Redevance : 175000-01-30-L-S-5.50-1 Location compteur part CER
 Devise : Euro Date d'actualisation : 03/01/2008 K : 1,44547
 Prix révisé = [K=1,44547] * Prix de base

Autre	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Diamètre compteur sur rubrique 100 mm
 Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r. = non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.						
Vitesse	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique Autre
 Propriété de compteur sur rubrique produit Société

n.r. = non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.						
Vitesse	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						

Diamètre compteur sur rubrique Autre
 Propriété de compteur sur rubrique produit Autre

n.r. = non assujetti à la redevance

Type de compteur	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Volume	n.r.	n.r.						
Vitesse	n.r.	n.r.						
Autre	n.r.	n.r.						



COMPAGNIE
DES EAUX
DE ROYAN

Département de la CHARENTE-MARITIME

Ville de ROYAN

COMPTE AFFERMAGE EAU POTABLE

ANNEE 2007

Désignation des opérations	Nombre M3	Montant Surtaxe Communale	Montant de la surtaxe Départementale	Montant Recette Fermière
ABONNEMENTS Année 2007				1 008 870.32
ENTRETIEN LOCATION COMPTEUR				407 870.09
M3 FACTURES				
* Factures Janvier 2007	1 519 491	155 140.03		755 422.60
... période consommation 2006)				
... factures isolées 2007 (mutations...)	87 515	8 935.28		44 280.44
Total exercice 2007	1 607 006	164 075.31		2 216 443.45
ABONNEMENTS				-249.88
ENTRETIEN LOCATION COMPTEUR				-58.73
M3 FACTURES	1 630	166.43		464.48
Total exercices antérieurs	1 630	166.43		155.87
TOTAL DES EMISSIONS	1 608 636	164 241.74		2 216 599.32
Nombre de clients au 31/12/2007 : 19 456				
REPRISE IMPAYES 2006		279.77		
IMPAYES A DEDUIRE 2007		-484.89		
FACTURES IRRECOUVRABLES 2007		-352.29		
RESULTATS GENERAUX		163 684.33		
ACOMPTES VERSES Le 29 août 2007		-139 700.00		
SOLDE DU COMPTE 2006		-1 220.19		
SOLDE DU PAR LA VILLE	1 608 636	22 764.14		2 216 599.32

Irrêté le présent décompte de surtaxe à la somme de : **22 764.14 Euros**

Royan, le 20 mars 2008

CER
1 AVENUE DE VALOMBRE
17200 ROYAN

1, avenue Valombre
17201 Royan cedex
Tél. 05 46 39 00 22

Fax - Direction 05 46 39 22 87

Fax - Clientèle 05 46 38 06 74



175000-01

Décompte global et détaillé par commune



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION

Ville de ROYAN

Concession / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Global

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Montant HT à reverser	Ref.CNP. revêtement
10CConsommation part Ville		1 608 636	164 242,36	164 241,74	-0,62	164 241,74	164 242,36	175000/01
10SAbonnement part CER	41 903		1 008 620,44	1 008 620,44	0,00			
10SConsommation part CER		1 608 636	800 169,42	800 167,53	-1,89			
30SEntretien compteur part CER	37 799		126 104,30	126 104,30	-0,00			
30SLocation compteur part CER	34 999		188 125,38	188 125,38	0,00			
40SEntretien branchement part CER	37 873		93 581,67	93 581,67	-0,00			
BP		1 608 830	66 728,23	66 728,99	-1,24			
CVP		1 479 196	771 102,33	771 100,98	-1,35			
Dépôt de garantie	-68		-8 293,03	-8 293,03	-0,00			
FND/AE		0	0,00	0,00	0,00			
			3 210 381,12	3 210 376,01	-5,11	164 241,74	164 242,36	



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION

Ville de ROYAN

Concession / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Commune : 17306 - ROYAN

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Montant HT à reverser	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		1 608 636	164 242,36	164 241,74	-0,62	164 241,74	164 242,36	175000/01
10SAbonnement part CER	41 903		1 008 620,44	1 008 620,44	0,00			
10SConsommation part CER		1 608 636	800 169,42	800 167,53	-1,89			
30SEntretien compteur part CER	37 799		126 104,30	126 104,30	-0,00			
30SLocation compteur part CER	34 999		188 125,38	188 125,38	0,00			
40SEntretien branchement part CER	37 873		93 581,67	93 581,67	-0,00			
BP		1 608 830	66 728,23	66 726,99	-1,24			
CVP		1 479 196	771 102,33	771 100,98	-1,35			
Dépôt de garantie	-68		-8 293,03	-8 293,03	-0,00			
FNDAE		0	0,00	0,00	0,00			
			3 210 381,12	3 210 376,01	-5,11	164 241,74	164 242,36	

Facturation par nature

- . Périodiques (industriels, Communaux,...)**
- . Particuliers (Synthèse « Générale Annuelle)**



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION
par Condition de Service / Fréquence de facturation

Ville de ROYAN

Concession / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Branchements communaux

Annuelle

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT recalculé	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Ref.CNP reversement
10CConsommation part Ville		79 874	8 155,12	8 155,14	0,02	8 155,14	175000/01
10SAbonnement part CER	274		4 274,06	4 274,06	0,00		
10SConsommation part CER		79 874	41 180,26	41 180,31	0,05		
30SEntretien compteur part CER	274		2 335,13	2 335,13	-0,00		
30SLocation compteur part CER	263		3 316,37	3 316,37	-0,00		
40SEntretien branchement part CER	276		5 879,29	5 879,29	-0,00		
BP		79 874	3 298,77	3 298,80	0,03		
CVP		61 893	32 264,78	32 264,82	0,04		
			100 703,78	100 703,91	0,13	8 155,14	

DROUARD JEAN MICHEL 012506101 Economiquement faible

Annuelle

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT recalculé	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Ref.CNP reversement
10CConsommation part Ville		146	14,91	14,91	-0,00	14,91	175000/01
10SAbonnement part CER	2		50,16	50,16	0,00		
10SConsommation part CER		146	64,32	64,32	-0,00		
30SEntretien compteur part CER	2		6,42	6,42	0,00		
30SLocation compteur part CER	2		10,98	10,98	0,00		
40SEntretien branchement part CER	2		5,10	5,10	0,00		
BP		146	6,03	6,03	-0,00		
CVP		146	76,11	76,11	-0,00		
			234,03	234,02	-0,01	14,91	



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION
par Condition de Service / Fréquence de facturation

Ville de ROYAN

Concession / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Générales

Annuelle

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT recalculé	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		1 528 550	156 065,59	156 064,96	-0,63	156 064,96	175000/01
10SAbonnement part CER	41 625		1 004 248,70	1 004 248,70	0,00		
10SConsommation part CER		1 528 550	758 910,10	758 908,16	-1,94		
30SEntretien compteur part CER	37 521		123 756,33	123 756,33	-0,00		
30SLocation compteur part CER	34 732		184 787,05	184 787,05	0,00		
40SEntretien branchement part CER	37 593		87 692,18	87 692,18	-0,00		
BP		1 528 744	63 420,70	63 419,44	-1,26		
CVP		1 417 091	738 727,03	738 725,64	-1,39		
Dépôt de garantie	-68		-8 293,03	-8 293,03	-0,00		
INDAE		0	0,00	0,00	0,00		
			3 109 314,67	3 109 309,44	-5,23	156 064,96	

MASSE GUY 012028901 Economiquement faible

Annuelle

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT recalculé	Ecart HT	Montant HT à déclarer	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		66	6,74	6,74	-0,00	6,74	175000/01
10SAbonnement part CER	2		47,52	47,52	0,00		
10SConsommation part CER		66	14,74	14,74	0,00		
30SEntretien compteur part CER	2		6,42	6,42	0,00		
30SLocation compteur part CER	2		10,98	10,98	0,00		
40SEntretien branchement part CER	2		5,10	5,10	0,00		
BP		66	2,73	2,73	-0,00		
CVP		66	34,41	34,41	-0,00		
			128,64	128,63	-0,01	6,74	

**Détail de la facturation
et régularisation des exercices antérieurs**



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION

Ville de ROYAN

Concession / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

2003 - 2006

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		909	92,82	92,81	-0,01	175000/01
10SConsommation part CER		909	211,78	211,77	-0,01	
BP		909	38,34	38,33	-0,01	
CVP		597	311,22	311,22	-0,00	
			654,16	654,13	-0,03	

2004 - 2006

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		230	23,48	23,48	0,00	175000/01
10SConsommation part CER		230	54,53	54,53	0,00	
BP		230	9,78	9,78	-0,00	
CVP		230	108,84	108,84	-0,00	
			196,63	196,63	-0,00	

2005

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		324	33,08	33,08	0,00	175000/01
10SConsommation part CER		361	198,18	198,18	0,00	
BP		361	15,34	15,34	0,00	
CVP		105	61,42	61,42	0,00	
			308,02	308,03	0,01	

2005 - 2006

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		167	17,05	17,05	0,00	175000/01
CVP		167	87,06	87,06	-0,00	
			104,11	104,11	-0,00	

2006

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		1 519 491	155 140,69	155 140,03	-0,66	175000/01
10SAbonnement part CER	-8		-249,88	-249,88	0,00	
10SConsommation part CER		1 519 762	755 424,30	755 422,60	-1,70	
30SEntretien compteur part CER	-3		-19,84	-19,84	0,00	
30SLocation compteur part CER	-2		-27,31	-27,31	0,00	
40SEntretien branchement part CER	-3		-11,58	-11,58	-0,00	
BP		1 519 815	62 769,44	62 768,36	-1,08	
CVP		1 400 882	730 281,38	730 280,27	-1,11	
			1 703 307,20	1 703 302,65	-4,55	



175000/01

ETAT DETAILLE DE LA FACTURATION

Ville de ROYAN

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007



REÇU

- 1 JUL. 2008

Concession / Eau

Encaissement Société

2006 - 2007

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		275	28,06	28,08	0,02	175000/01
10SConsommation part CER		69	17,13	17,13	-0,00	
BP		275	11,36	11,36	-0,00	
CVP		275	143,36	143,36	-0,00	
			199,91	199,92	0,01	

2007

Article \ Redevance	Nbre Abonts	Nbre M3 Facturés	Montant HT facturé	Montant HT	Ecart HT	Ref CNP reversement
10CConsommation part Ville		87 240	8 907,18	8 907,20	0,02	175000/01
10SAbonnement part CER	41 911		1 008 870,32	1 008 870,32	-0,00	
10SConsommation part CER		87 305	44 263,50	44 263,31	-0,19	
30SEntretien compteur part CER	37 802		126 124,15	126 124,15	-0,00	
30SLocation compteur part CER	35 001		188 152,69	188 152,69	0,00	
40SEntretien branchement part CER	37 876		93 593,25	93 593,25	-0,00	
BP		87 240	3 883,97	3 883,82	-0,15	
CVP		76 940	40 109,05	40 108,82	-0,23	
Dépôt de garantie	-68		-8 293,03	-8 293,03	-0,00	
FNDAE		0	0,00	0,00	0,00	
			1 505 611,09	1 505 610,55	-0,54	

Factures impayées



CER

175000/01

DEDUCTION DES FACTURES IMPAYEES

Ville de ROYAN

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Société / Eau

Encaissement Société

Sous-totaux	Facturé HT	Facturé TVA	Facturé TTC
Commune: 17306 - ROYAN	24,30	1,32	25,62
Global	24,30	1,32	25,62
10CConsommation part Ville	24,30	1,32	25,62
Commune: 17306 - ROYAN	120,03	6,59	126,62
Global	120,03	6,59	126,62
10SAbonnement part CER	120,03	6,59	126,62
Commune: 17306 - ROYAN	154,39	8,48	162,87
Global	154,39	8,48	162,87
10SConsommation part CER	154,39	8,48	162,87
Commune: 17306 - ROYAN	14,62	0,80	15,42
Global	14,62	0,80	15,42
30SEntretien compteur part CER	14,62	0,80	15,42
Commune: 17306 - ROYAN	24,11	1,32	25,43
Global	24,11	1,32	25,43
30SLocation compteur part CER	24,11	1,32	25,43
Commune: 17306 - ROYAN	10,42	0,57	10,99
Global	10,42	0,57	10,99
40SEntretien branchement part CER	10,42	0,57	10,99
Commune: 17306 - ROYAN	27,15	1,49	28,64
Global	27,15	1,49	28,64
Part CER	27,15	1,49	28,64
Commune: 17306 - ROYAN	122,23	6,73	128,96
Global	122,23	6,73	128,96
Part organisme	122,23	6,73	128,96
Année 2005	497,25	27,30	524,55
Part à reverser :	24,30	1,32	25,62
Commune: 17306 - ROYAN	199,12	10,95	210,07
Global	199,12	10,95	210,07
10CConsommation part Ville	199,12	10,95	210,07
Commune: 17306 - ROYAN	454,90	24,98	479,88
Global	454,90	24,98	479,88
10SAbonnement part CER	454,90	24,98	479,88
Commune: 17306 - ROYAN	1 717,43	94,47	1 811,90
Global	1 717,43	94,47	1 811,90
10SConsommation part CER	1 717,43	94,47	1 811,90
Commune: 17306 - ROYAN	57,60	3,21	60,81
Global	57,60	3,21	60,81
30SEntretien compteur part CER	57,60	3,21	60,81



DEDUCTION DES FACTURES IMPAYEES

CER

Ville de ROYAN

Société / Eau

175000/01

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Commune: 17306 - ROYAN	95,35	5,22	100,57
Global	95,35	5,22	100,57
30SLocation compteur part CER	95,35	5,22	100,57
Commune: 17306 - ROYAN	40,57	2,18	42,75
Global	40,57	2,18	42,75
40SEntretien branchement part CER	40,57	2,18	42,75
Commune: 17306 - ROYAN	75,13	14,73	89,86
Global	75,13	14,73	89,86
Part CER	75,13	14,73	89,86
Commune: 17306 - ROYAN	1 126,79	61,97	1 188,76
Global	1 126,79	61,97	1 188,76
Part organisme	1 126,79	61,97	1 188,76
Année 2006	3 766,89	217,71	3 984,60
Part à reverser :	199,12	10,95	210,07
Commune: 17306 - ROYAN	261,47	14,39	275,86
Global	261,47	14,39	275,86
10CConsommation-part Ville	261,47	14,39	275,86
Commune: 17306 - ROYAN	1 355,56	74,50	1 430,06
Global	1 355,56	74,50	1 430,06
10SAbonnement part CER	1 355,56	74,50	1 430,06
Commune: 17306 - ROYAN	1 141,34	62,77	1 204,11
Global	1 141,34	62,77	1 204,11
10SConsommation part CER	1 141,34	62,77	1 204,11
Commune: 17306 - ROYAN	178,52	9,89	188,41
Global	178,52	9,89	188,41
30SEntretien compteur part CER	178,52	9,89	188,41
Commune: 17306 - ROYAN	286,88	15,68	302,56
Global	286,88	15,68	302,56
30SLocation compteur part CER	286,88	15,68	302,56
Commune: 17306 - ROYAN	126,54	6,86	133,40
Global	126,54	6,86	133,40
40SEntretien branchement part CER	126,54	6,86	133,40
Commune: 17306 - ROYAN	-327,76	0,00	-327,76
Global	-327,76	0,00	-327,76
Dépôt de garantie	-327,76	0,00	-327,76
Commune: 17306 - ROYAN	353,25	34,88	388,13
Global	353,25	34,88	388,13
Part CER	353,25	34,88	388,13
Commune: 17306 - ROYAN	918,96	50,52	969,48
Global	918,96	50,52	969,48



CER

175000/01

DEDUCTION DES FACTURES IMPAYEES

Ville de ROYAN

Société / Eau

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Part organisme	918,96	50,52	969,48
Commune: 17306 - ROYAN	27,54	1,51	29,05
Global	27,54	1,51	29,05
Part société	27,54	1,51	29,05
Année 2007	4 322,30	271,00	4 593,30
Part à reverser :	261,47	14,39	275,86
Commune: 17306 - ROYAN	74,73	4,11	78,84
Global	74,73	4,11	78,84
10SAbonnement part CER	74,73	4,11	78,84
Commune: 17306 - ROYAN	8,81	0,48	9,29
Global	8,81	0,48	9,29
30SEntretien compteur part CER	8,81	0,48	9,29
Commune: 17306 - ROYAN	14,83	0,81	15,64
Global	14,83	0,81	15,64
30SLocation compteur part CER	14,83	0,81	15,64
Commune: 17306 - ROYAN	6,64	0,37	7,01
Global	6,64	0,37	7,01
40SEntretien branchement part CER	6,64	0,37	7,01
Année 2008	105,01	5,77	110,78
Part à reverser :	0	0	0
TOTAL DEDUCTION DES FACTURES IMPAYEES	8 691,45	521,78	9 213,23
PART A REVERSER :	484,89	26,66	511,55

Factures irrécouvrables



FACTURES IRRECOURVABLES

CER Ville de ROYAN Société / Eau
 17500/01 Période du 31/12/2006 au 30/12/2007 Encaissement Société

Sous-totaux	HT	TVA	TTC Redevance	HT Irrécouvrable	TVA Irrécouvrable	TTC Irrécouvrable
17306 - ROYAN	0,51	0,03	0,54	0,51	0,03	0,54
Global	0,51	0,03	0,54	0,51	0,03	0,54
FNDAE	0,51	0,03	0,54	0,51	0,03	0,54
Année 2001	0,51	0,03	0,54	0,51	0,03	0,54
Part à reverser :						
17306 - ROYAN	13,77	0,76	14,53	9,26	0,51	9,77
Global	13,77	0,76	14,53	9,26	0,51	9,77
10CConsommation part Ville	13,77	0,76	14,53	9,26	0,51	9,77
17306 - ROYAN	22,74	1,25	23,99	15,29	0,84	16,13
Global	22,74	1,25	23,99	15,29	0,84	16,13
10SAbonnement part CER	22,74	1,25	23,99	15,29	0,84	16,13
17306 - ROYAN	83,57	4,60	88,17	56,18	3,09	59,27
Global	83,57	4,60	88,17	56,18	3,09	59,27
10SConsommation part CER	83,57	4,60	88,17	56,18	3,09	59,27
17306 - ROYAN	2,77	0,15	2,92	1,86	0,10	1,96
Global	2,77	0,15	2,92	1,86	0,10	1,96
30SEntretien compteur part CER	2,77	0,15	2,92	1,86	0,10	1,96
17306 - ROYAN	1,96	0,11	2,07	1,32	0,07	1,39
Global	1,96	0,11	2,07	1,32	0,07	1,39
40SEntretien branchement part CER	1,96	0,11	2,07	1,32	0,07	1,39
17306 - ROYAN	5,37	0,29	5,66	3,60	0,20	3,80
Global	5,37	0,29	5,66	3,60	0,20	3,80
BP	5,37	0,29	5,66	3,60	0,20	3,80
17306 - ROYAN	108,36	5,96	114,32	83,54	4,60	88,14
Global	108,36	5,96	114,32	83,54	4,60	88,14
CVP	108,36	5,96	114,32	83,54	4,60	88,14
17306 - ROYAN	19,03	1,02	20,05	18,07	0,99	19,06
Global	19,03	1,02	20,05	18,07	0,99	19,06
FNDAE	19,03	1,02	20,05	18,07	0,99	19,06
Année 2002	257,57	14,14	271,71	189,12	10,40	199,52
Part à reverser :	13,77	0,76	14,53	9,26	0,51	9,77
17306 - ROYAN	1 149,13	63,19	1 212,32	1 149,13	63,19	1 212,32
Global	1 149,13	63,19	1 212,32	1 149,13	63,19	1 212,32
CVP	1 149,13	63,19	1 212,32	1 149,13	63,19	1 212,32
17306 - ROYAN	56,79	3,14	59,93	52,21	2,91	55,12
Global	56,79	3,14	59,93	52,21	2,91	55,12
FNDAE	56,79	3,14	59,93	52,21	2,91	55,12
Année 2003	1 205,92	66,33	1 272,25	1 201,34	66,10	1 267,44



FACTURES IRRECOURVABLES

CER	Ville de ROYAN			Société / Eau		
175000/01	Période du 31/12/2006 au 30/12/2007			Encaissement Société		
Part à reverser :						
17306 - ROYAN	5,82	0,33	6,15	5,82	0,33	6,15
Global	5,82	0,33	6,15	5,82	0,33	6,15
10CConsommation part Ville	5,82	0,33	6,15	5,82	0,33	6,15
17306 - ROYAN	40,27	2,22	42,49	40,27	2,22	42,49
Global	40,27	2,22	42,49	40,27	2,22	42,49
10SAbonnement part CER	40,27	2,22	42,49	40,27	2,22	42,49
17306 - ROYAN	12,80	0,71	13,51	12,80	0,71	13,51
Global	12,80	0,71	13,51	12,80	0,71	13,51
10SConsommation part CER	12,80	0,71	13,51	12,80	0,71	13,51
17306 - ROYAN	4,90	0,28	5,18	4,90	0,28	5,18
Global	4,90	0,28	5,18	4,90	0,28	5,18
30SEntretien compteur part CER	4,90	0,28	5,18	4,90	0,28	5,18
17306 - ROYAN	3,23	0,18	3,41	3,23	0,18	3,41
Global	3,23	0,18	3,41	3,23	0,18	3,41
30SLocation compteur part CER	3,23	0,18	3,41	3,23	0,18	3,41
17306 - ROYAN	3,43	0,18	3,61	3,43	0,18	3,61
Global	3,43	0,18	3,61	3,43	0,18	3,61
40SEntretien branchement part CER	3,43	0,18	3,61	3,43	0,18	3,61
17306 - ROYAN	2,33	0,12	2,45	2,32	0,13	2,45
Global	2,33	0,12	2,45	2,32	0,13	2,45
BP	2,33	0,12	2,45	2,32	0,13	2,45
17306 - ROYAN	621,26	34,17	655,43	621,26	34,17	655,43
Global	621,26	34,17	655,43	621,26	34,17	655,43
CVP	621,26	34,17	655,43	621,26	34,17	655,43
17306 - ROYAN	1,22	0,07	1,29	1,22	0,07	1,29
Global	1,22	0,07	1,29	1,22	0,07	1,29
FND AE	1,22	0,07	1,29	1,22	0,07	1,29
Année 2004	695,26	38,26	733,52	695,25	38,27	733,52
Part à reverser :	5,82	0,33	6,15	5,82	0,33	6,15
17306 - ROYAN	-7,76	-0,44	-8,20	2,66	0,14	2,80
Global	-7,76	-0,44	-8,20	2,66	0,14	2,80
10CConsommation part Ville	-7,76	-0,44	-8,20	2,66	0,14	2,80
17306 - ROYAN	204,62	11,24	215,86	152,88	8,40	161,28
Global	204,62	11,24	215,86	152,88	8,40	161,28
10SAbonnement part CER	204,62	11,24	215,86	152,88	8,40	161,28
17306 - ROYAN	-18,01	-0,97	-18,98	6,18	0,34	6,52
Global	-18,01	-0,97	-18,98	6,18	0,34	6,52
10SConsommation part CER	-18,01	-0,97	-18,98	6,18	0,34	6,52
17306 - ROYAN	35,37	1,94	37,31	29,07	1,60	30,67



FACTURES IRRECOURVABLES

CER

Ville de ROYAN

Société / Eau

175000/01

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

Global	35,37	1,94	37,31	29,07	1,60	30,67
30SEntretien compteur part CER	35,37	1,94	37,31	29,07	1,60	30,67
17306 - ROYAN	47,28	2,61	49,89	36,52	2,01	38,53
Global	47,28	2,61	49,89	36,52	2,01	38,53
30SLocation compteur part CER	47,28	2,61	49,89	36,52	2,01	38,53
17306 - ROYAN	23,42	1,27	24,69	18,52	1,01	19,53
Global	23,42	1,27	24,69	18,52	1,01	19,53
40SEntretien branchement part CER	23,42	1,27	24,69	18,52	1,01	19,53
17306 - ROYAN	-3,23	-0,18	-3,41	1,12	0,05	1,17
Global	-3,23	-0,18	-3,41	1,12	0,05	1,17
BP	-3,23	-0,18	-3,41	1,12	0,05	1,17
17306 - ROYAN	183,30	10,09	193,39	218,86	12,04	230,90
Global	183,30	10,09	193,39	218,86	12,04	230,90
CVP	183,30	10,09	193,39	218,86	12,04	230,90
17306 - ROYAN	1,75	0,09	1,84	1,74	0,10	1,84
Global	1,75	0,09	1,84	1,74	0,10	1,84
FNDAE	1,75	0,09	1,84	1,74	0,10	1,84
Année 2005	466,74	25,65	492,39	467,55	25,69	493,24
Part à reverser :	-7,76	-0,44	-8,20	2,66	0,14	2,80
17306 - ROYAN	244,14	13,40	257,54	192,56	10,56	203,12
Global	244,14	13,40	257,54	192,56	10,56	203,12
10CConsommation part Ville	244,14	13,40	257,54	192,56	10,56	203,12
17306 - ROYAN	1 273,58	69,94	1 343,52	917,79	50,38	968,17
Global	1 273,58	69,94	1 343,52	917,79	50,38	968,17
10SAbonnement part CER	1 273,58	69,94	1 343,52	917,79	50,38	968,17
17306 - ROYAN	1 257,60	69,19	1 326,79	1 081,61	59,53	1 141,14
Global	1 257,60	69,19	1 326,79	1 081,61	59,53	1 141,14
10SConsommation part CER	1 257,60	69,19	1 326,79	1 081,61	59,53	1 141,14
17306 - ROYAN	184,32	10,23	194,55	139,61	7,77	147,38
Global	184,32	10,23	194,55	139,61	7,77	147,38
30SEntretien compteur part CER	184,32	10,23	194,55	139,61	7,77	147,38
17306 - ROYAN	324,31	17,82	342,13	249,88	13,70	263,58
Global	324,31	17,82	342,13	249,88	13,70	263,58
30SLocation compteur part CER	324,31	17,82	342,13	249,88	13,70	263,58
17306 - ROYAN	125,09	6,82	131,91	92,18	5,00	97,18
Global	125,09	6,82	131,91	92,18	5,00	97,18
40SEntretien branchement part CER	125,09	6,82	131,91	92,18	5,00	97,18
17306 - ROYAN	99,44	5,44	104,88	78,54	4,31	82,85
Global	99,44	5,44	104,88	78,54	4,31	82,85
BP	99,44	5,44	104,88	78,54	4,31	82,85



FACTURES IRRECOURVABLES

CER	Ville de ROYAN				Société / Eau	
175000/01	Période du 31/12/2006 au 30/12/2007				Encaissement Société	
17306 - ROYAN	1 284,16	70,63	1 354,79	1 036,28	56,99	1 093,27
Global	1 284,16	70,63	1 354,79	1 036,28	56,99	1 093,27
CVP	1 284,16	70,63	1 354,79	1 036,28	56,99	1 093,27
17306 - ROYAN	225,39	44,19	269,58	225,39	44,19	269,58
Global	225,39	44,19	269,58	225,39	44,19	269,58
Part CER	225,39	44,19	269,58	225,39	44,19	269,58
17306 - ROYAN	49,16	9,64	58,80	49,16	9,64	58,80
Global	49,16	9,64	58,80	49,16	9,64	58,80
Part société	49,16	9,64	58,80	49,16	9,64	58,80
Année 2006	5 067,19	317,30	5 384,49	4 063,00	262,07	4 325,07
Part à reverser :	244,14	13,40	257,54	192,56	10,56	203,12
17306 - ROYAN	161,04	8,88	169,92	141,99	7,82	149,81
Global	161,04	8,88	169,92	141,99	7,82	149,81
10CConsommation part Ville	161,04	8,88	169,92	141,99	7,82	149,81
17306 - ROYAN	805,59	44,27	849,86	659,25	36,22	695,47
Global	805,59	44,27	849,86	659,25	36,22	695,47
10SAbonnement part CER	805,59	44,27	849,86	659,25	36,22	695,47
17306 - ROYAN	468,38	25,78	494,16	421,17	23,17	444,34
Global	468,38	25,78	494,16	421,17	23,17	444,34
10SConsommation part CER	468,38	25,78	494,16	421,17	23,17	444,34
17306 - ROYAN	105,70	5,90	111,60	87,90	4,91	92,81
Global	105,70	5,90	111,60	87,90	4,91	92,81
30SEntretien compteur part CER	105,70	5,90	111,60	87,90	4,91	92,81
17306 - ROYAN	153,60	8,41	162,01	123,16	6,75	129,91
Global	153,60	8,41	162,01	123,16	6,75	129,91
30SLocation compteur part CER	153,60	8,41	162,01	123,16	6,75	129,91
17306 - ROYAN	74,83	4,06	78,89	61,19	3,31	64,50
Global	74,83	4,06	78,89	61,19	3,31	64,50
40SEntretien branchement part CER	74,83	4,06	78,89	61,19	3,31	64,50
17306 - ROYAN	67,32	3,72	71,04	58,83	3,26	62,09
Global	67,32	3,72	71,04	58,83	3,26	62,09
BP	67,32	3,72	71,04	58,83	3,26	62,09
17306 - ROYAN	827,92	45,52	873,44	730,75	40,16	770,91
Global	827,92	45,52	873,44	730,75	40,16	770,91
CVP	827,92	45,52	873,44	730,75	40,16	770,91
17306 - ROYAN	-274,40	0,00	-274,40	-274,40	0,00	-274,40
Global	-274,40	0,00	-274,40	-274,40	0,00	-274,40
Dépôt de garantie	-274,40	0,00	-274,40	-274,40	0,00	-274,40
Année 2007	2 389,98	146,54	2 536,52	2 009,84	125,60	2 135,44
Part à reverser :	161,04	8,88	169,92	141,99	7,82	149,81



FACTURES IRRECOUVRABLES

CER

Ville de ROYAN

Société / Eau

175000/01

Période du 31/12/2006 au 30/12/2007

Encaissement Société

TOTAL FACTURES IRRECOUVRABLES	10 083,17	608,25	10 691,42	8 626,61	528,16	9 154,77
Part à reverser :	417,01	22,93	439,94	352,29	19,36	371,65